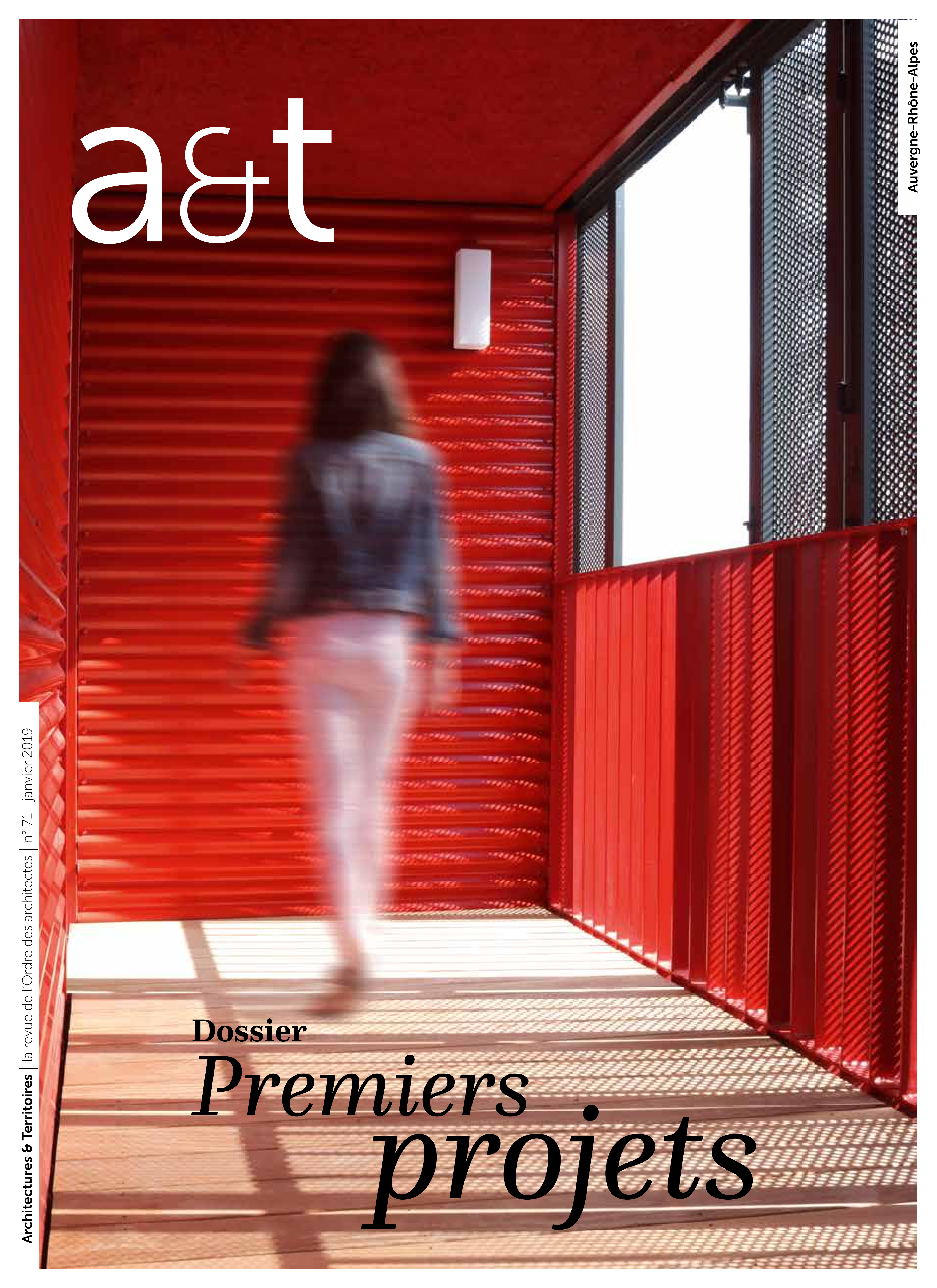
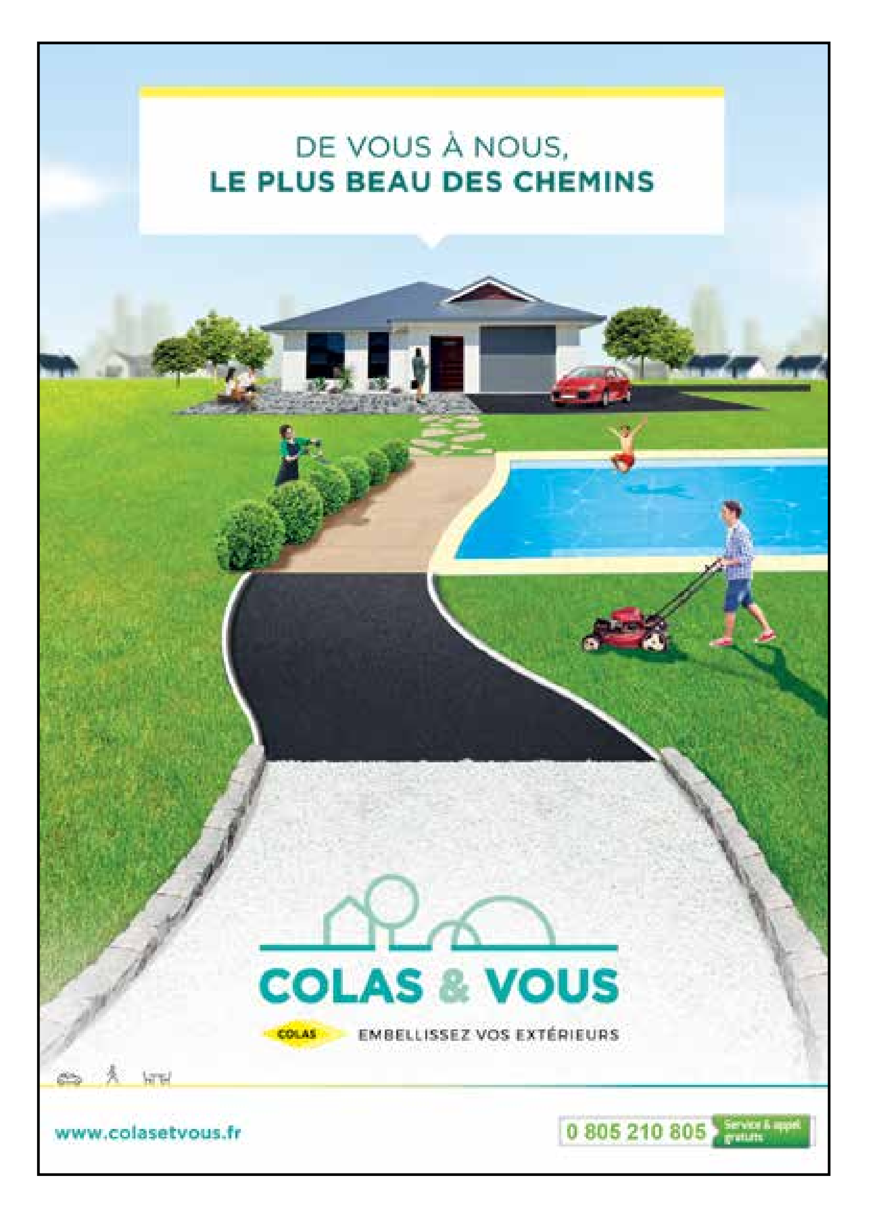


a&t
Auvergne-Rhône-Alpes
Architectures & Territoires | la revue de l'Ordre des architectes | n° 71 | janvier 2019
Dossier
Premiers projets


DE VOUS À NOUS,
LE PLUS BEAU DES CHEMINS
COLAS & VOUS
COLAS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS
www.colasetvous.fr
0 805 210 805


GF3e
Solutions électriques et énergétiques
INGÉNIERIE ÉLECTRIQUE ET ÉNERGÉTIQUE
Conception / Réalisation / Maintenance
04 73 25 62 08
23 bis, rue des Ribes - 63170 AUBIÈRE
gf3e@gf3e.com
RÉSEAUX DE COMMUNICATION / Courants faibles
SYSTÈMES DE PROTECTION ET DE SÉCURISATION
USAGES ÉLECTRIQUES / Courants forts
SOLUTIONS ÉNERGETIQUES
GESTION TECHNIQUE BÂTIMENTS / SMART HOME
www.gf3e.com


Nos ingénieurs
sont prêts à veiller
jusqu'au bout
de la nuit pour que
vos projets
voient le jour


EUCLID
INGÉNIERIE

a&t n°71.

Cela sonne comme le commencement d'une nouvelle aventure. « Auvergne Architectures » change de nom après 70 numéros et une fusion administrative territoriale pour devenir « Architectures & Territoires », la revue de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes.

J'aimerais remercier toutes les personnes qui, depuis 1992, ont œuvré à la création, la conception et l'édition de ces 71 numéros.

Je souhaite à « Architectures & Territoires » une aussi belle carrière que celle vécue par « Auvergne Architectures ». Que cette revue nous apporte tout le plaisir et le désir d'architecture dont nous avons toutes et tous besoin. Je souhaite que ce magazine soit le porte-parole des messages de l'ordre mais aussi de l'ensemble de nos partenaires régionaux. Je souhaite qu'il valorise la qualité architecturale des 12 départements de notre territoire, qu'il sache promouvoir toutes les architectures, qu'elles soient sur le devant de la scène ou qu'elles soient celles du quotidien. « Architectures & Territoires » doit permettre de faire savoir à l'ensemble des maîtres d'ouvrage notre savoir-faire et notre professionnalisme.

En ce mois de janvier, je souhaite que cette nouvelle année nous permette d'effacer les déconvenues de la loi ELAN. Je souhaite que nous puissions faire comprendre à l'ensemble des élus la nécessité de faire appel à notre travail, à notre réflexion et à notre indépendance pour le bien de la société et de la planète. Je souhaite que nous soyons les moteurs des grands changements des pratiques de demain, que nous soyons les porteurs de l'économie des ressources naturelles, les concepteurs privilégiés d'un urbanisme raisonné et novateur.

Plus simplement je veux vous souhaiter, à vous, à vos collaborateurs et à vos proches une très belle année 2019 riche d'un nouvel élan vers de nombreux projets.

Bruno REYNE,
Président de l'Ordre des architectes d'Auvergne-Rhône-Alpes


© Lionel Catelan


© Tectoniques


© Romain Bianchi

ARCHITECTURES & TERRITOIRES
ÉDITION : Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes - 7, rue Duhamel - 69002 Lyon - Tél. 04 78 29 09 26 - Mail : CROA-ARA@architectes-ara.org - www.architectes.org/auvergne-rhone-alpes **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Bruno Reyne **RÉDACTRICE EN CHEF :** Anne Montrieul **COMITÉ DE RÉDACTION :** Vincent Brugerolles, Sylvie Grally, Caroline Girard, Claire Serin, Charline Sowa, Damien Plessis, Joëlle Lechuga. Avec la contribution pour la rédaction de Nicolas Pissis (départements 03-07-15-42-43-63), Anne Rolland (départements 01-26-38-69-73-74), Emmanuel Thérond (actu Clermont-Ferrand) **RÉGIE PUBLICITAIRE :** Projective groupe - Guillaume Laval, tél. 04 73 93 30 37 - regiepub@projective-groupe.fr **CONCEPTION GRAPHIQUE :** Oxygène - www.oxygene-graphisme.com **RÉALISATION :** PG Publicité, pgpublicite@yahoo.fr **IMPRESSION :** Decombat **PHOTOS DE COUVERTURE :** © Céline Frassetto - Dépôt légal 1er trimestre 2019 – ISSN : 1240-2486

ELAN : Pandora a ouvert la boîte !

LA LOI PORTANT SUR L'ÉVOLUTION DU LOGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU NUMÉRIQUE A ÉTÉ PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL DU 24 NOVEMBRE 2018. APRÈS DES MOIS DE DÉFENSE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET DE LUTTE ACHARNÉE FACE AUX ENJEUX MAJEURS DE CE TEXTE, LES ARCHITECTES SORTENT FLOUÉS DE CE COMBAT PERDU D'AVANCE.

Quels sont les éléments impactés par ce texte ?

Le début de la fin pour la loi MOP par la restriction de son champ d'application

Les ouvrages d'infrastructure situés dans le périmètre d'une opération d'intérêt national ou d'une Grande Opération d'Urbanisme (GOU) ne font plus partie du champ d'application de la loi MOP.

Les bailleurs sociaux sont tenus d'appliquer la loi MOP pour la réalisation de logements à usage locatif aidés par l'État. Mais le titre II de la loi MOP ne s'applique plus : définition de la maîtrise d'œuvre et de ses objectifs, séparation entre conception et réalisation, insécabilité de la mission de base, nature forfaitaire de la rémunération, engagements du maître d'œuvre. Pour les bailleurs sociaux qui réalisent des logements en accession à la propriété ou d'autres bâtiments, la loi MOP ne s'applique tout simplement pas.

L'obligation de concours est supprimée pour les bailleurs sociaux et les CROUS

Pour la définition et les modalités d'organisation des concours il faut se référer au nouveau code de la commande public publié le 5 décembre 2018 et qui sera en vigueur au 1er avril 2019.

Une autoroute pour la conception-réalisation

Les logements locatifs aidés par l'Etat avec l'aide de certains financements, réalisés par les organismes d'HLM, les SEM de construction et de gestion de logements sociaux ainsi que, jusqu'au 31 décembre 2021, par les CROUS peuvent recourir à la conception-réalisation. Toutes les constructions neuves qui dépassent la réglementation thermique en vigueur et dont l'association de l'entrepreneur aux études de l'ouvrage s'avère nécessaire peuvent être réalisées dans le cadre de conceptions-réalisations.

Une nouvelle exception au recours obligatoire aux architectes

Les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) sont dispensées de recourir à un architecte pour toute opération de construction dont la surface de plancher est inférieure à 800 m^2.

Les paysagistes rejoignent les architectes

en tant que concepteurs dans l'élaboration d'un Projet architectural, paysager et environnemental (PAPE) d'un permis d'aménager d'un terrain d'une surface supérieure à 2 500 m^2.

Les architectes des Bâtiments de France voient leur rôle réduit.

Un avis simple à la place d'un accord pour les ABF sur la pose d'antennes relais et leurs locaux, ainsi que pour les travaux réalisés sur des immeubles à usage d'habitation insalubres.

Tous les détails sur le site de l'Ordre national :
https://www.architectes.org/actualites/la-loi-elan-est-promulguee
https://www.architectes.org/actualites/le-code-de-la-commande-publique-est-devoile

Appel à projets pour a&t n° 72

La revue de l'Ordre des architectes, Auvergne Architectures (AA) initialement auvergnate, s'étend à l'actualité de la grande région avec ce numéro 71.

Un nouveau titre Architectures et Territoires (a&t) pour de nouveaux projets présents sur les douze départements.

Un appel à projets a été lancé par mail à tous les architectes pour venir alimenter les actus et les pages de ce numéro.

Cette revue va prendre peu à peu sa place au sein de l'actualité professionnelle de la région et le comité de rédaction étudiera avec plaisir les informations que vous lui proposerez.

Nous attendons vos contributions pour le numéro n° 72 à envoyer par mail à l'adresse suivante : revue@architectes-ara.org.
Date limite de réception de vos contributions le 30 mars 2019. Envoi sous la forme d'une fiche de référence, accompagnée de photographies de qualité professionnelle. La fiche indiquera le nom du maître d'ouvrage, la date de réception des travaux, le budget du projet, l'année de réalisation et de livraison ainsi que la surface.

Découvrir, se former,

Cette carte est une invitation à découvrir des acteurs de l'architecture en Auvergne Rhône-Alpes. Elle a été réalisée à l'initiative de la DRAC et du réseau architecture autour des thématiques : Découvrir – Être conseillé(e) – Se former – Exercer.

Comment découvrir l'architecture, décrypter ce qui nous entoure, permettre aux plus jeunes d'acquérir une culture architecturale ?

Des lieux de diffusion et des collectifs proposent les modes les plus divers de découverte, de médiation et d'actions pédagogiques.

Quels sont les professionnels susceptibles de conseiller et d'accompagner un projet de construction ou de réhabilitation, afin de mieux connaître les innovations, les chemins possibles et de préciser les envies.

Comment se former à l'architecture, devenir architecte, exercer ce métier, approfondir la réflexion ?

Retrouvez la carte dans la rubrique « Architecture et patrimoine »
http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes

Formation

« L'architecte entretient et améliore sa compétence ; il contribue et participe à cet effet à des activités d'information, de formation et de perfectionnement, notamment à celles acceptées par l'ordre des architectes. » Article 4 du code de déontologie.

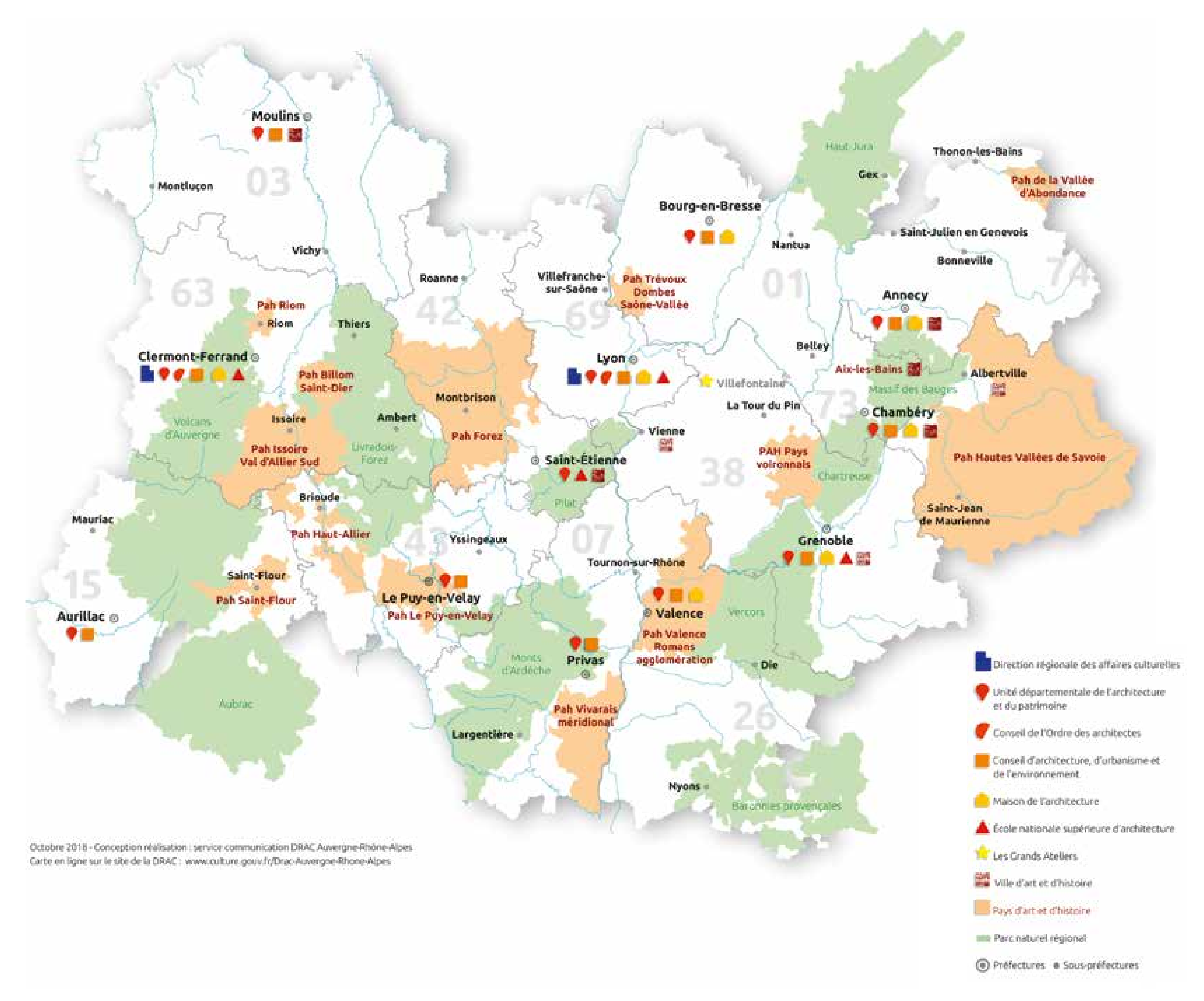
Réglementée depuis 1980, la formation n'est pas qu'une obligation : **elle est une nécessité et une valorisation de nos compétences**.

L'arrêté du 12 janvier 2016 demande à chacun de nous de mettre en exergue notre formation continue en déclarant les formations, colloques, congrès, conférences auxquels nous avons assistés. Nous recevons ainsi une attestation qui devient **un outil pour communiquer auprès de nos clients**.

L'Ordre Auvergne Rhône-Alpes a souhaité souligner le caractère positif de cette obligation qui permet :

- D'améliorer nos compétences
- D'explorer les nouvelles pratiques
- D'obtenir de nouveaux marchés

être conseillé(e), exercer



En ce sens, il a engagé des partenariats avec différents organismes de formation afin de renforcer la lisibilité de l'offre et de la fiabiliser. Chaque trimestre, les architectes reçoivent par mail un tableau récapitulant les formations à venir dispensées par ces organismes.

En 2019, suivant l'exemple de la région Ile de France, l'Ordre Auvergne-Rhône-Alpes enverra un fascicule papier à tous les architectes inscrits.

L'Ordre des Architectes reste à l'écoute des problèmes rencontrés pour se former. Chaque architecte peut ainsi communiquer auprès du référent formation ou du référent de son département les barrières financières rencontrées, les problèmes de localisation ou tout autre frein logistique. Il est également ouvert aux avis positifs qui lui permettent de maintenir et promouvoir les formations en place.

Pour tous renseignements :
croa-ara@architectes-ara.org
ou assistant@architectes-ara.org

Juridique

Fédérer nos confrères et le service juridique. Le service juridique évolue, corollaire en partie, mais pas seulement, à la réforme territoriale (fusion de l'Ordre Auvergne et Rhône-Alpes).

L'objectif de ce mandat sera bien la mise en place d'un service juridique dédié aux architectes selon deux axes :

- Redéfinir le lien entre les différents acteurs de l'acte de construire (Préfet(s), collectivités, services instructeurs...) ;
- Mettre à disposition des architectes, un service juridique plus proche, en lien avec les services communication et formation.

La saisine du service juridique. Un petit rappel de la procédure de saisine de l'Ordre en cas de litige avec un maître d'ouvrage ou un conflit entre confrère (déontologique). Dans chacun des cas, merci d'envoyer un mail à croa-ara@architectes-ara.org à l'attention du service juridique, en précisant l'objet de votre saisine. Dans le corps du mail, merci d'établir un résumé synthétique et précis de l'enjeu de la conciliation, auquel il faudra joindre un dossier contenant les pièces nécessaires aux juristes pour instruire votre dossier.

La Ma' Auvergne a fêté ses dix ans

RETOUR SUR UNE MANIFESTATION DÉDIÉE À L'ARCHITECTURE ET À LA CULTURE, LE TEMPS D'UN WEEK-END ET À L'IMAGE DES NOMBREUSES MANIFESTATIONS QUE LA MA' AUVERGNE ORGANISE DEPUIS UNE DÉCENNIE.

•





© N. Pissis



Exhaustif et se situant à la fois dans le temps et dans l'espace, le programme concocté par les membres de la Ma' Auvergne était à la hauteur de cette tâche ambitieuse à laquelle s'attachent les trente-trois Maisons de l'architecture réparties sur le territoire national.

Médiation, échange, sensibilisation, sont autant d'actions qui visent à promouvoir l'architecture et son environnement auprès d'un vaste public et notamment les plus jeunes.

À la mi-octobre, c'est donc sous différentes formes, à différentes échelles et dans six lieux clairement identifiés, que cet anniversaire a rassemblé un large public pour un voyage dans le temps et l'espace.

Des cabanes de jardins ouvriers dessinées au début des années quatre-vingt par Michel Brugerolles aux panneaux de l'exposition « L'architecture du XXe siècle en Auvergne », en passant par la découverte des réalisations de Valentin Vigneron et du nouveau quartier Kessler - Rabanesse, le public a bénéficié d'innombrables clefs de lecture de la cité clermontoise avec, en point d'orgue, la visite en temps réel du chantier de la Comédie.

Du local à l'international, avec la projection du film REM (Koolhaas), la qualité de cette manifestation n'avait d'égal que la diversité des médias utilisés.

Cet anniversaire a aussi permis de faire un lien intergénérationnel et de réunir à l'échelle d'un quartier une somme de richesses venues du passé dans lequel s'est parfaitement inséré le travail vivant et étonnant de maquettes des écoliers.

cinearchi.org,

1ER SITE WEB DÉDIÉ AU FILM D'ARCHITECTURE CRÉÉ PAR LA M'A HAUTE-SAVOIE

Base de données libre et collaborative portée par le réseau des Maisons de l'architecture et administrée par la Maison de l'architecture de Haute-Savoie, cinearchi.org référence des films pour la qualité de leur approche architecturale, tout autant que leur qualité filmique. Construit sur le modèle d'allocine.com, le site propose une recherche de film par mot-clé, lieu, thème, architecte, durée, etc. Documentaire, fiction, expérimental ou animation, les films sélectionnés offrent une grande diversité d'écriture et de format, révélant des projets phares, des constructions confidentielles, des démarches innovantes et/ou vertueuses, en France et dans le monde entier.



© image CHAZ Productions et Musée du Louvre

Parmi les films référencés sur le site cinearchi.org : Le LOUVRE ABU DHABI de Patrick Ladoucette, coproduit par CHAZ Productions et le Musée du Louvre

cinearchi.org est un outil de sensibilisation, né d'une volonté d'archivage du travail de repérage de films réalisé depuis près de 20 ans par la Maison de l'architecture de Haute-Savoie dans le cadre du festival Ciné Archi d'Annecy et d'un intérêt grandissant des publics pour l'architecture au cinéma. Avec des extraits de films, des bandes-annonces, images, synopsis, il nous met l'eau à la bouche et c'est son objectif : favoriser la programmation et la diffusion du film d'architecture. Il s'adresse à tous et notamment aux programmateurs de salles, aux élus et institutions, aux professionnels du bâtiment, de l'aménagement et de l'urbanisme souhaitant contextualiser et/ou documenter et/ou réfléchir sur un projet, aux étudiants et enseignants dans le cadre de l'éducation aux arts et à l'image. En s'inscrivant gratuitement sur le site, ceux-ci peuvent bénéficier de fonctionnalités étendues : enregistrement de films favoris, création de séances thématiques, soumettre un film, etc.

Prochaine étape pour cinearchi.org : se faire connaître dans les écoles et les institutions d'architecture et auprès des producteurs pour lancer le fonctionnement contributif, qui consiste à proposer des films et commenter ceux qui sont dans la base !

1978-2018,

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE (ENSAG) A FÊTÉ SES 40 ANS



© ENSAG S. Pantaleo





Une série d'événements – conférences, débats, tables rondes – mais aussi des expositions et des spectacles ont été organisés pour fêter le quarantième anniversaire de cet édifice emblématique de l'architecture du XXe siècle conçu par Roland Simounet, lauréat du Grand prix national de l'architecture en 1977.

La leçon inaugurale *« Roland Simounet, dialogue sur l'invention »* a marqué un premier temps d'échange en l'honneur du bâtiment, sur le projet pédagogique qui l'anime et les différentes communautés qui l'habitent. Elle a offert l'occasion d'aborder la mémoire vivante du projet restituée par Michel Charmont (architecte d'opération). Ce premier opus permettait aussi de revenir sur l'œuvre de Roland Simounet telle qu'analysée par Richard Klein, pour qui : *« L'architecture de Roland Simounet trouve ses fondements dans le rêve méditerranéen qu'il n'a cessé de rationaliser dans sa pratique quotidienne »*.

Le 7 juin 2018, lors d'une soirée protocolaire et festive, la pose de la plaque du label « Patrimoine du XXe siècle » est venue clôturer cette année particulière pour l'école.



© Dorothée Trujillo

LUDIQUE, PÉDAGOGIQUE ET FAMILIAL



CAUE allier

Depuis leur création, les CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sensibilisent à la connaissance du patrimoine, des territoires et de l'espace bâti et naturel. Dans le cadre de cette mission, le CAUE de l'Allier a développé de nombreux outils pour sensibiliser le public scolaire : mallettes pédagogiques, dossiers thématiques, site internet dédié, etc.

Pour rendre accessible cette ressource à un plus large public et notamment au public familial, le CAUE de l'Allier a lancé en mai dernier PÉPIT.

PÉPIT est un outil pour sensibiliser les familles au patrimoine de l'Allier par le jeu. Basé sur le principe du géocaching (chasse au trésor à l'aide de coordonnées GPS), il se joue grâce à une application mobile gratuite. Ce jeu pédagogique propose des balades à énigmes incitant à découvrir et à pratiquer le patrimoine bourbonnais ; le tout dans un univers de jeu scénarisé et peuplé de personnages – les Zoom – aidant le joueur dans sa quête.

À la fin de chaque parcours, le joueur trouve un trésor dans lequel il récupère une véritable récompense : des badges à collectionner à l'effigie des Zoom.

pépit
DES TRÉSORS T'ENTOURENT

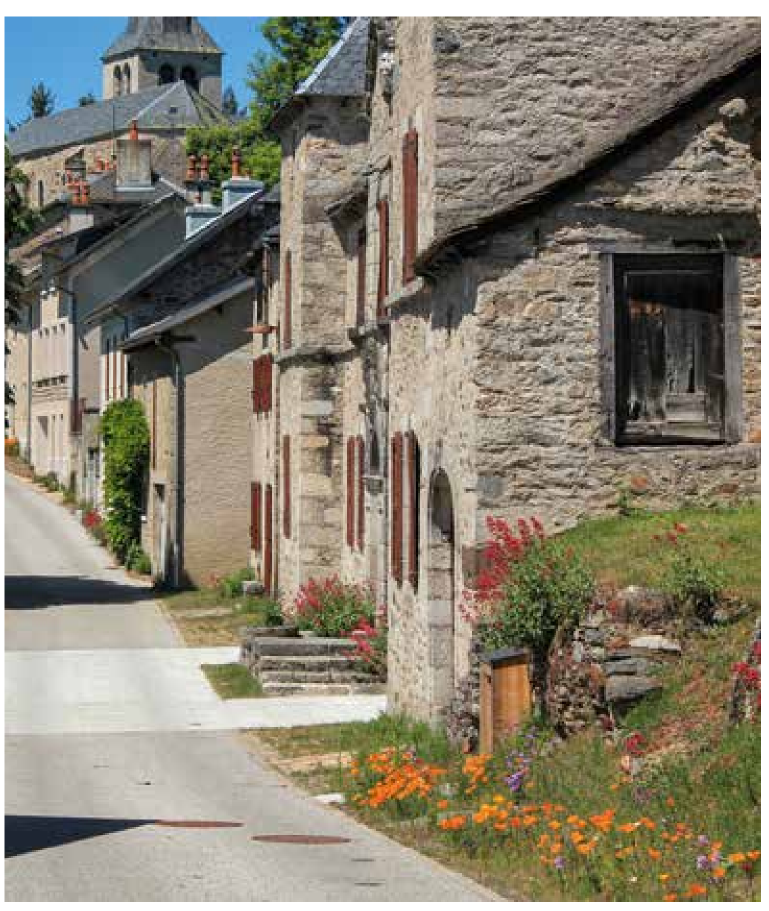
Jeu et pédagogie s'entremêlent pour le bonheur des petits comme des grands : déjà plus de 10 000 joueurs ont tenté l'expérience !

Informations pratiques :

• Application mobile téléchargeable gratuitement sur smartphone via Google Play ou App Store.
• Site internet : www.pepit03.fr et www.caue03.com
• Facebook : @pepit03
• Instagram : #pepit03

Projet cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Leader (fonds FEADER)

DES PROJETS EXEMPLAIRES...



© Nicolas Lamouroux

Valeurs® d'exemples
PALMARÈS RÉGIONAL DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La réussite architecturale est le fruit de la collaboration d'un maître d'ouvrage et d'un maître d'œuvre : chacun permet à l'autre d'exercer sa compétence avec rigueur et talent au service d'un projet commun.

Pour valoriser les fruits de cette rencontre, mettre en lumière cette dimension qualitative dans l'aménagement de nos territoires, et faire connaître les réalisations exemplaires, publiques et privées, l'Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la région Auvergne-Rhône-Alpes (avec ses 11 CAUE) relance le "Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement" « Valeurs d'exemples® ».

Cet événement s'inscrit dans le prolongement du palmarès initié en 2009 par le CAUE du Puy-de-Dôme et prend appui sur les démarches départementales d'autres CAUE « Références » du CAUE de Haute-Savoie, « Prix Paysages en projet » du CAUE Rhône-Métropole, Prix départemental de la construction bois du CAUE de l'Isère, « Fin de chantier » du CAUE de la Drôme, ou encore l'Observatoire des CAUE...

Le lancement officiel du palmarès biennal « Valeurs d'exemples » a eu lieu l'automne dernier dans les locaux des Clubs de la presse de Lyon et Clermont-Ferrand. Les prix seront remis à l'occasion des Journées nationales de l'architecture à l'automne 2019.

UR c|a.u.e
Auvergne-Rhône-Alpes

DES PRIX PRESTIGIEUX…

CETTE ANNÉE, L'ACADÉMIE D'ARCHITECTURE ET L'ORDRE NATIONAL DES ARCHITECTES, DANS LE CADRE DE LA CÉRÉMONIE DES PRIX ET RÉCOMPENSES, ONT MIS À L'HONNEUR DEUX AGENCES DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES PAR L'ATTRIBUTION DE PRIX PRESTIGIEUX.

•

© Tectoniques

« Le Conseil national de l'Ordre des architectes a voulu saluer par ce prix une agence talentueuse et créative, qui innove par son architecture mais également dans son fonctionnement et son organisation pluridisciplinaire. »
Denis Dessus, président du Conseil national de l'Ordre des architectes.

LE PRIX DU LOGEMENT REMIS À TECTONIQUES

Spécialisée dès ses premiers projets dans la filière sèche et la construction bois, l'agence a longtemps trouvé ses commandes dans les équipements. Depuis une dizaine d'années, période de réconciliation collective avec le matériau bois, Tectoniques s'engage dans la production de logements et, cette fois, sous ses formes multiples : logements collectifs majoritairement sociaux mais aussi pour des opérateurs privés, résidences de tourisme, EHPAD, résidences (d')autonomie ou logements adaptés de centres hospitaliers. Des thèmes récurrents nourrissent les projets : variété des typologies et leurs espaces associés, capacité d'évolution des logements, valorisation et diversité des espaces extérieurs privatifs ou partagés, introduction de la nature en ville.

Résidence Autonomie Château Gaillard à Villeurbanne (69), pour personnes âgées non dépendantes

Programme : 140 logements et services, restaurant salles de sport et d'activités, espace Wellness

Maître d'ouvrage : Est Métropole Habitat (Lyon 69)

Architectes et Ingénieurs : Tectoniques (Lyon 69)

Paysagiste : Orizhome (Lyon 69)

Environnement : Egénie (Lyon 69)

Structure bois : Arborescence (Lyon 69)

Ergothérapeute : Rognard (Caluire et Cuire, 69)

Surface : 7 466 m²

Coût : 12,3 millions € HT

LE PRIX PIERRE ROUX-DORLUT REMIS À L'AGENCE GBAU, GUYARD BREGMAN ARCHITECTES URBANISTES

Le Prix Pierre Roux-Dorlut récompense une agence pour la qualité d'insertion d'un projet dans son site et c'est à l'unanimité que le jury l'a décerné cette année.
La rénovation et l'extension du presbytère de Thorens-Glières, bâtiment datant du milieu du XIXe siècle, accueille une maison médicale, un logement pour le prêtre de la paroisse et un vaste local réservé aux pèlerins venus rendre hommage à Saint-François de Sales.
« Le parti pris fut d'enterrer partiellement le bâtiment nouveau pour l'intégrer au site, composé de montagnes rocheuses et d'arbres feuillus. Le matériau choisi, un béton maigre, apporte un bel effet de matière, sobre et rude. Le bâtiment est remarquable tant par sa force que par sa modestie. » Claude Ducoux, Architecte du Patrimoine et membre du Conseil de l'Académie d'Architecture.
« En quelques mots, le projet associe un jardin et un édifice, en binôme. Le "jardin de curé" a été regagné sur un parking public. Cette petite pièce de nature est enserrée dans de hauts murs d'un béton très brut, qui en font un lieu un peu retiré, d'une dimension très intime. C'est ce petit espace jardiné qui fait exister le projet. Le lieu est un espace public de référence dans le bourg/village de Thorens-Glières. » Boris Bregman, architecte associé de l'agence GBAU.

Réhabilitation-extension du presbytère de Thorens-Glières (74)

Programme : maison médicale, locaux paroissiaux et logement du prêtre, locaux d'accueil des pèlerins, salle d'exposition temporaire, jardin public

Maître d'ouvrage : Commune de Thorens-Glières (74)

Architectes urbanistes : GBAU, Guyard Bregman Architectes Urbanistes (Collonges-sous-Salève, 74)

Paysagiste : apu Allimant Paysages Urbanisme (Aix-les-Bains, 73)

Structure : GIRALDON Ingénierie (Sallanches, 74)

Fluides : NICOLAS (Dardilly 69)

Économistes et OPC : EIC2 (Annecy 74)

Ingénierie Acoustique : REZ'ON acoustique (Villaz 74)

Surface : 710 m²

Budget : 1,9 million € HT





© Emmanuelle Blanc





© Vianney Tisseau

Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain à Nantua, au*m architectes urbanistes

De l'ombre à la lumière

LE MUSÉE RÉNOVÉ PREND PLACE DANS L'EX-PRISON DE NANTUA, ANCIENNE ABBAYE CLUNISIENNE. AU SEIN D'UN SITE CONTRAINT ET CHARGÉ D'HISTOIRE, LES ARCHITECTES DE L'AGENCE AU*M ONT SU TROUVER LES RESPIRATIONS NÉCESSAIRES POUR ACCUEILLIR LES COLLECTIONS ENRICHIES.

Nantua est un haut lieu d'histoire et de mémoire résistante. Grâce à l'association des Amis du Musée départemental d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Haut-Jura et au soutien de la commune et du Conseil départemental de l'Ain, le musée ouvre ses portes en 1985. Trente ans plus tard et fort de ses 12 000 pièces de collections, constituées à 97 % de dons, il doit se réformer, dans la forme et dans le fond.

À sa fermeture en 2015, le musée affiche une fréquentation en hausse constante. L'objectif de sa rénovation est de renforcer son accessibilité à tous les publics dont les publics handicapés, moderniser son parcours et les outils de médiation pour valoriser le patrimoine conservé.

Le bâtiment est enchâssé dans le cœur de ville et les contraintes sont nombreuses dans ce contexte urbain : la parcelle et les édifices sont exigus, l'étroitesse des cours rend l'opération difficile et la forte déclivité de la montée de l'Abbaye (17 %) complique l'entrée des publics. Pour résoudre cette équation complexe, les architectes ont abattu un mur d'enceinte pour créer un accès confortable, de plain-pied, libérant un parvis devant le hall d'entrée. Les volumes existants sont respectés. Une des cours recouverte sert de salle de réunion.

En parallèle des travaux in situ, qui ont duré 16 mois, un important travail hors-sol s'est engagé concernant la muséographie, la restauration des œuvres, le développement des collections, la diffusion de témoignages et d'archives audiovisuelles.

Comme élément symbolique dans ce lieu, les architectes ont utilisé l'acier Corten pour inspirer la gravité du contenu de l'exposition et celle de l'histoire du bâtiment. Aussi intemporel que la pierre, il fait le parallèle entre le passé et le futur.

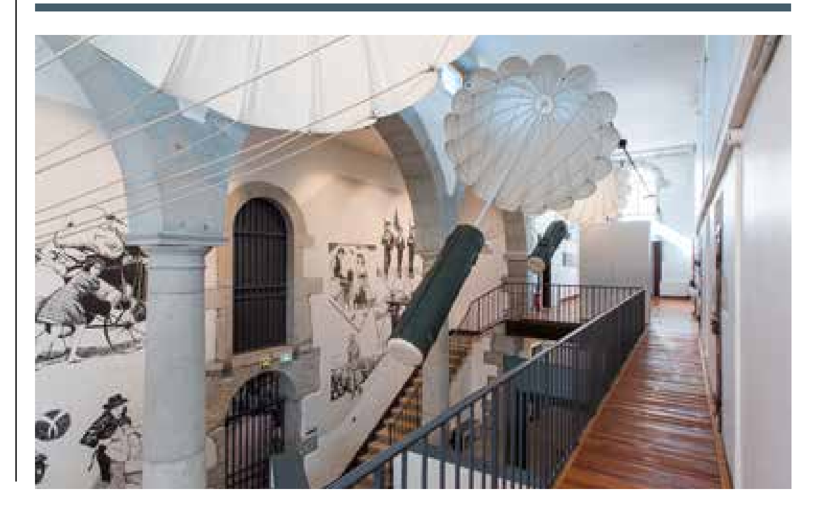
Architectes : au*m architectes urbanistes (Paris 75, Lyon 69, Roanne 42, Oyonnax 01, Annecy 74)

BET : Structure : BETEC Structures (Saint-Just 01) ;
Fluides : I.C.T (Clermont-Ferrand 63)

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental de l'Ain

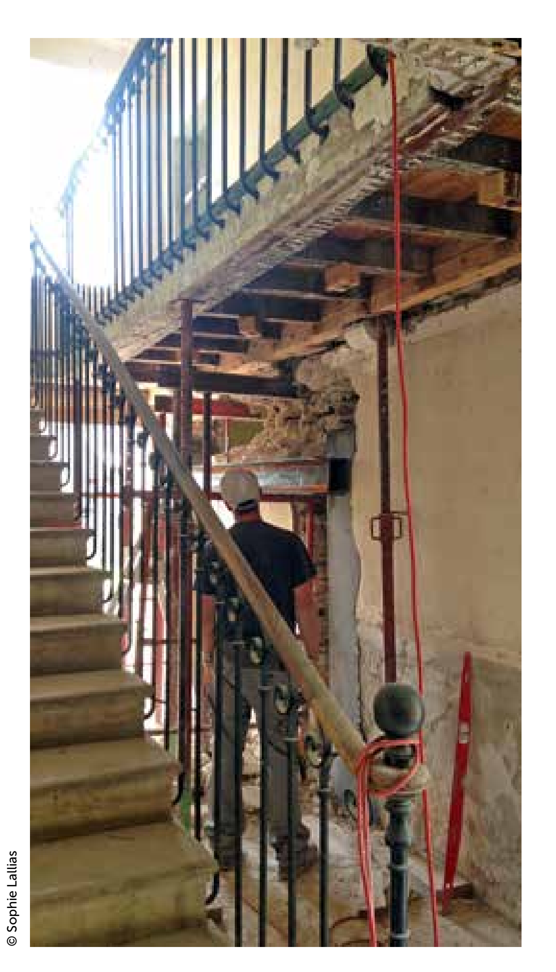
Coût des travaux : 733 600 € HT

Surface : 163 m² extension, 940 m² réhabilitation existant



Rénovation complète d'une demeure du XIXe siècle dans l'Allier, Atelier Sofi(A).

Ma maison, l'aboutissement de mon travail



© Sophie Lallias





© Benoit Alazard

SI L'ARCHITECTE RECONNAÎT AUJOURD'HUI ÊTRE SPÉCIALISÉE DANS LA RÉNOVATION DE BIENS ANCIENS, CELA NE L'EMPÊCHE PAS D'APPORTER PARFOIS UN REGARD DÉCALÉ SUR LA MATIÈRE ET LES VOLUMES.

•

Récupération de solives d'un côté, démolition d'un plancher de l'autre et création d'un double volume qu'elle qualifie elle-même *« de volume hors normes pour une habitation de la fin du XIXe siècle grâce à la mise en place d'un mur-rideau vitré type atelier »*.

Cette maison, qui appartient à l'architecte, *« est l'aboutissement de mon travail et elle met parfaitement en lumière mon savoir-faire »* selon ses propos. Ceci explique un univers déco très marqué et très poussé.

L'architecte précise *« je ne réalise pas les choix déco (mobilier, tissus, etc.) pour mes clients à l'exception évidemment de la mise en valeur des volumes et espaces créés par le choix d'une teinte ou d'un matériau »*.

Dans un souci de qualité et d'exigence, Sophie Lallias travaille exclusivement avec son équipe d'artisans.

L'escalier en pierre a été sablé et hydrofugé. À l'étage, les parquets ont été conservés, rénovés et habillés d'une huile environnementale incolore afin que le bois retrouve sa teinte naturelle.

Après une longue réflexion sur l'étude des lumières, selon les moments de la journée, l'architecte a opté pour un papier peint avec effet de matière assez sobre.

Les fenêtres ont été remplacées par des portes-fenêtres et des ouvertures ont été créées, par exemple dans un mur porteur afin d'intégrer le hall et former un tout circulable entre la cuisine dînatoire et le salon.

Architecte : Atelier Sofi(A), Sophie Lallias (Vichy, 03)

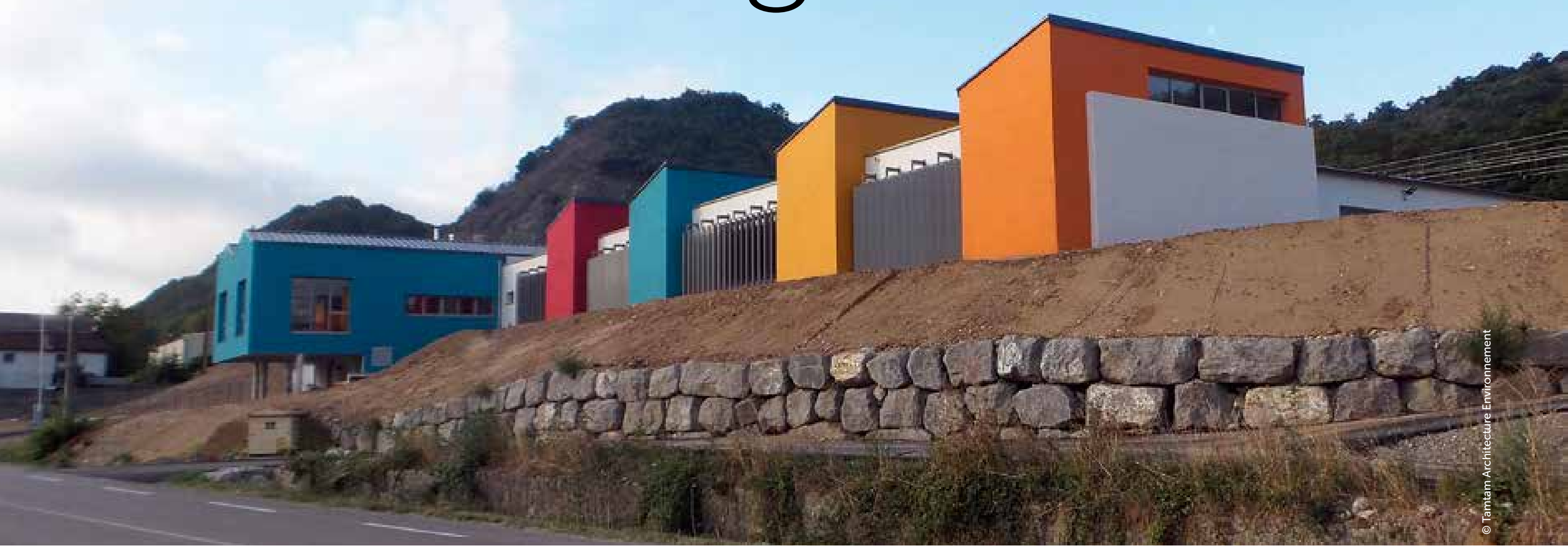
BET : Structure : Christophe Pradon (Pradines, 42)

Coût des travaux : NC

Surface utile : 200 m²

Construction d'un groupe scolaire à Baix, tamtam architecture environnement

À flanc de rocher, tout en longueur



© Tamtam Architecture Environnement

CETTE OPÉRATION, DONT LA PROGRAMMATION EST CLASSIQUE, OFFRE À LA COMMUNE DE BAIX UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE. LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET LA RÉPONSE ARCHITECTURALE SONT BEAUCOUP PLUS INATTENDUS.



© Tamtam Architecture Environnement

Située à l'entrée nord de la commune, la parcelle retenue et plus globalement l'ensemble de la commune, ont la particularité de s'étendre suivant un axe nord-ouest et sud-est bordé par une voie de chemin de fer et la RN 86.

Les architectes expliquent « *avoir choisi le décaissement d'un talus existant de 6 m de haut dès l'audition des intentions de projet lancée par le maître d'ouvrage* ». Leur approche réaliste du site et du programme – partagée avec l'équipe enseignante – fait preuve de pragmatisme et aboutit à ce bâtiment qui, dès l'entrée de la commune « *déploie des sheds colorés comme des wagons rattachés les uns aux autres* », précisent les architectes.

Un signal

L'école surplombe la RN 86, ce qui facilite son accès. Implanté en rez-de-cour, côté voie ferrée, ce bâtiment d'une emprise au sol de 86 m de long et 26 m de large (cours incluses) envoie un signal aux Baixois. Un effet réussi et presque inattendu si l'on considère qu'un tel effet provient plus généralement d'une construction verticale.

C'est aussi dans un périmètre de protection des monuments historiques - avec avis consultatif de l'ABF- que les architectes insèrent ce groupe scolaire Bbio de six classes dont deux de maternelles avec toutes les dépendances nécessaires (salle de motricité, espace garderie, restaurant, etc.).

La structure est en béton et les classes sont à l'abri des nuisances sonores grâce à la création de zones tampons (circulations, locaux techniques) judicieusement placées du côté de la voie de chemin de fer. Enfin, l'école étant adossée aux rochers, les deux cours sont protégées du mistral.

Architecte mandataire : Agence tam tam architecture environnement (Saint-Privat, 07)

Architecte associée : Yolaine Arnichand, (Le Teil, 07)

BET : Économiste : Dicobat (Saint-Peray, 07) ; Fluides : BEOD (Le Teil, 07) ; Structure : BETEBAT (Aubenas, 07) ; Acousticien : ORFEA (Valence, 26) ; Cuisiniste : MDRestho consultants (Vinezac, 07)

Maître d'ouvrage : Commune de Baix / SDEA

Coût des travaux : 1,95 million d'euros HT

Surface : 1 285 m²


© Trinh et Laudat Architectes

Aménagement et construction d'un éco-quartier de 27 logements à Saint-Flour, Trinh & Laudat architectes

Un éco-quartier en osmose avec son environnement

L'ÉCO-QUARTIER DU CHAMP DE BARAL À SAINT-FLOUR RASSEMBLE 27 LOGEMENTS À R+1 DE TYPE T3 À T5 SUR UN SITE D'ENVIRON 20 000 M². À LA FOIS ORIENTÉ VERS LE LOCATIF ET L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ, CET ÉCO-QUARTIER PROPOSE BIEN PLUS QUE DE L'HABITAT.

À l'entrée du site, une place d'un peu moins de 1 000 m² est située au centre des 15 logements locatifs. La place de Champ de Baral offre des équipements de jeux et un terrain de pétanque.

« La dimension du programme nous donne ici l'opportunité de créer une place, élément fort et fédérateur, lieu de convergence » expliquent les architectes. Cette place est aussi prévue pour recevoir des manifestations variées accessibles aux riverains des lotissements alentour.

Véritable trait d'union, cet éco-quartier a aussi l'ambition de se connecter à un tissu urbain existant et de redonner du sens au quartier de Besserette et au village de Roueyre qui, selon les architectes, *« se sont développés de manière indépendante, progressive et quelque peu anarchique »*.

Jardins potagers familiaux

Orienté sud-ouest, le site propose des jardins familiaux gérés par le CCAS (centre communal d'action sociale). Ils sont situés en prolongement de la place en direction des 12 maisons mitoyennes disponibles en accession à la propriété.

Il s'agit ici de favoriser les rencontres à travers un programme d'une douzaine de parcelles à louer et un jardin pédagogique.

Un abri modulable est partagé par deux jardiniers et un système d'approvisionnement en eau par récupération d'eau de pluie est couplé à une éolienne pour le pompage de l'eau stockée en citerne.

Enfin, une aire de tri sélectif et un composteur complètent l'installation. Les habitants de l'éco-quartier bénéficient de l'expertise du SYTEC 15 (syndicat des territoires de l'est Cantal) pour le bon fonctionnement du compostage partagé et notamment la gestion des différents déchets.

Architecte : Trinh & Laudat architectes (Saint-Flour, 15)

BET : Études techniques : IGETEC (Aurillac, 15) ; Acousticien : SALTO (Clermont-Ferrand, 63) ; Paysagiste : A3 PAYSAGE (Clermont-Ferrand, 63) ; Économiste : EKO (Saint-Flour, 15)

Maître d'ouvrage : Office public de l'habitat du Cantal LOGISENS

Coût des travaux : 3,14 millions d'euros HT

Surface : 2 530 m²

© Juan Robert

Rénovation d'un bâtiment en centre d'art à Crest, atelier d'architecture Florent Rougemont

Réinterpréter

LA RECONVERSION DE L'ANCIENNE CASERNE DE POMPIERS EN CENTRE D'ART CRÉE UN LIEN FORT ENTRE LES RIVES SUD ET NORD DE LA VILLE. L'ARCHITECTE RETROUVE L'ESPRIT DU BÂTIMENT D'ORIGINE ET DANS UNE RÉINTERPRÉTATION CONTEMPORAINE, ÉCRIT SA NOUVELLE HISTOIRE.

Le centre d'art de Crest s'installe dans la caserne de pompiers désaffectée depuis deux ans. Propriété de la mairie, l'historique bâtisse agricole servait de hangar à bestiaux pendant la foire, située Place du Champ de Mars. L'équipement occupe aujourd'hui une place stratégique, au cœur d'une nouvelle dynamique urbaine.

Le projet né d'un partenariat "public-privé" est porté par une maîtrise d'ouvrage à deux têtes : la commune et Marcial Duvert, galeriste antiquaire crestois. Le galeriste occupe le tiers du centre et la Ville conserve le reste.

Dans ce contexte, Florent Rougemont a d'abord cherché à retrouver l'esprit du bâtiment agricole originel pour lui en donner une interprétation contemporaine. Il a engagé une réflexion et un travail sur les fenêtres, altérées par la construction de portes de garage nécessaires aux pompiers. La façade regagne ses petites ouvertures dessinées dans un rythme vertical, avec des vitrages sans fioritures ni traverses ni impostes, portés par de fines menuiseries en acier de couleur sombre. L'entrée, marquée par un habillage de tôle laquée vient asseoir le dispositif. La sobriété du volume est parfaitement respectée et la modénature des façades remise en évidence grâce à l'utilisation d'un enduit clair et partout identique afin d'éviter un effet néo-provençal (génoise, chaînage d'angle, encadrements de fenêtres).

À l'intérieur, l'architecte opte pour un aménagement minimal, capable de générer un espace modulable, flexible suivant la saisonnalité et les besoins des expositions et des évènements culturels. Il répond ainsi à un budget très contraint. Il utilise les grandes poutres pour suspendre cimaises et rails d'éclairage.

Lauréat des Nouveaux Albums de la Jeune Architecture en 2004, Florent Rougemont s'est entouré d'une équipe de maîtrise d'œuvre locale, compétente et expérimentée, qui a collaboré en bonne intelligence avec l'architecte d'intérieur de M. Duvert.



© Juan Robert

Architecte mandataire : atelier d'architecture Florent Rougemont (Saillans 26)

BET : Fluides, courants forts et faibles : BET Mounier Peyrin (Montélimar 26) ; Acoustique : Point d'Orgue Acoustique (Pantin 93)

Maître d'ouvrage : Commune de Crest (26)

Coût des travaux : 278 700 € HT

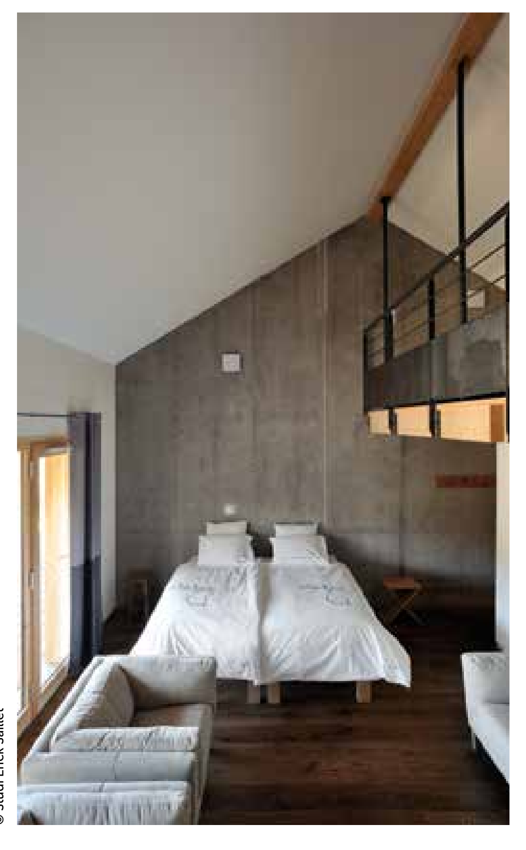
Surface : 230 m²

ZECAMP, centre d'hébergement sportif et hôtel de montagne, Brenas Doucerain Architectes - Corrençon-en-Vercors

S'installer en douceur dans la pente



© Studi Erick Saillet



À 35 KILOMÈTRES DE GRENOBLE, TROIS ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU EN BIATHLON ONT CONFIÉ À L'AGENCE BRENAS-DOUCERAIN LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION D'UN CENTRE D'HÉBERGEMENT SPORTIF ET HÔTEL DE MONTAGNE.

Destiné à accueillir des équipes sportives ou de simples visiteurs, le bâtiment résolument contemporain se glisse à la lisière d'une forêt de résineux, face à la grande nature des hauts plateaux du Vercors. L'édifice, majoritairement en bois, inspire une parfaite harmonie entre architecture et nature.

La proximité d'installations sportives de plein air a été un atout incontestable et un élément décisif pour s'implanter sur ce site : piste de ski roues, sentiers pédestres et VTT, ski nordique et golf. Le volume en "L" s'immisce en douceur dans la pente au plus près du terrain. *« Il s'ancre dans le sol, là où la nature lui a fait une place, entre sapins et pierres, talus et replats »*.

La structure est mixte béton-bois. Le béton sert les noyaux durs de la construction : soubassement, murs refends et dalles. Le bois qualifie tout le projet : structure en bois, murs à ossature bois, façades bardées de planches de bois, menuiseries extérieures, terrasses et bien sûr les grands poteaux, signature du bâtiment et miroir de la forêt. Ils portent les balcons et le large débord de toiture de découpe biaise. Dans une intention écologique, les essences choisies sont locales, laissées brutes et naturelles. Les autres composants apportent une transparence maximale : grandes baies vitrées, garde-corps en filet inox. La toiture en bacs acier gris zinc semble, elle aussi, se fondre dans le paysage.

Le dessin du plan en "L" offre une partition claire du programme dans les deux ailes : une pour les espaces collectifs, l'autre pour l'hébergement. Les espaces collectifs, répartis sur deux rez-de-chaussée haut et bas, réunissent l'accueil, la restauration en lien direct avec une cuisine semi-professionnelle, une salle de conférence ouverte sur une terrasse en bois face au grand paysage, un coin salon. En partie basse, une salle de musculation avec box de massage et bain chaud-froid prolonge la zone de stockage et d'entretien du matériel sportif.

Les chambres se déroulent dans l'autre aile sur deux niveaux. Elles peuvent accueillir entre une et quatre personnes. Toutes disposent d'une salle de bains et d'un balcon ouvert sur le bois, à l'ouest. L'ambiance est simple et chic, avec des matériaux peu nombreux mais nobles. Elle insuffle l'esprit et le confort d'un intérieur de montagne contemporain.

Architectes mandataires : Brenas Doucerain Architectes (Grenoble, 38)

BET : Structure, VRD, Économiste, OPC : Betrec (Grenoble, 38) ; Fluides : Thermibel (Grenoble, 38)

Maître d'ouvrage : ZECAMP, Loïs Habert, Marie Dorin, Robin Duvillard (Corrençon-en-Vercors, 38)

Coûts des travaux : 1,3 million d'euros HT

Surface : 900 m² SP







© Croisée d'Archi

Restauration partielle (plafond et toiture) de l'église Saint-Pierre de Saint-Chamond, Croisée d'Archi

Patrimoine, pluridisciplinarité et passion

L'AGENCE CROISÉE D'ARCHI[1], PILOTÉE PAR GEORGES GAGNAL ET RICHARD GOULOIS, ÉVOLUE DEPUIS PLUS DE 20 ANS DANS LE PATRIMOINE ET NOTAMMENT CELUI DES MONUMENTS HISTORIQUES.

Avec leurs collaboratrices, de formations diverses, les architectes mettent clairement en œuvre leur devise : *« Le patrimoine nécessite une pluridisciplinarité et se doit donc de recueillir des compétences variées »*. Dans l'équipe, on retrouve logiquement deux diplômés de l'école de Chaillot (architecte du patrimoine) mais pas seulement.

En fonction des missions qui lui sont confiées, l'agence fait aussi appel à des spécialistes : historien, archéologue, ingénieur, etc. L'agence Croisée d'Archi a un champ d'action très large. Des châteaux et des églises, bien sûr, jusqu'à la restauration, en 2016, de l'école maternelle de l'unité d'habitation de Le Corbusier.

Entre conservation et restauration

De l'état des lieux à l'étude préalable, jusqu'au diagnostic et à la réalisation des travaux, ce sont de nombreuses facettes d'un édifice qui sont analysées.

L'exemple de la restauration des plafonds à caissons de la nef et des décors des voûtes du chœur ainsi que la restauration des couvertures de l'église Saint-Pierre de Saint-Chamond permettent de s'immiscer dans ce processus à part.

L'étude préalable porte à la fois sur l'aspect historique et technique de l'édifice. Cette première phase de travail met en lumière l'évolution historique de l'église que ce soit les vitraux, le sol et les décors, voire même l'orgue de Claude Ignace Callinet, classé MH.

Ce premier diagnostic s'accompagne de planches portant cette fois-ci sur l'altération des décors et des supports pour aboutir à une série d'observations : cisaillement, infiltration, fissuration, affaissement font partie du vocabulaire de cette phase préparatoire qui décrit l'état des voûtes, corniches et autres ouvertures. Cette phase détermine les actions de conservation prioritaires ou la restauration.

Au final, ce travail passionnant sur le passé de l'église conduit à d'autres documents destinés aux artisans qui feront renaître l'édifice à travers des protocoles d'intervention parfois soumis à la CRMH (Conservation régionale des monuments historiques).

Dans cette phase, le vocabulaire devient alors : dépoussiérage, nettoyage, consolidation, retouches et autres dorures...

[1] Croisée d'Archi, plus connue sous la dénomination SELARL d'architecture Féasson Gagnal Goulois, est implantée à Saint-Chamond (Loire).

Architectes : Croisée d'Archi (Saint-Chamond, 42)

Maître d'ouvrage : ville de Saint-Chamond (42)

Coût des travaux : 750 000 € HT

Surface env. : 800 m²


© Agence Berger-Granier

Restructuration et agrandissement de l'Ehpad Vert Bocage de Brive-Charensac, Berger-Granier architectes

Réorganisation et modernisation

LA RESTRUCTURATION ET L'AGRANDISSEMENT DE L'EHPAD VERT BOCAGE DE BRIVE-CHARENSAC ONT ÉTÉ RÉALISÉS AVEC PRAGMATISME ET SENSIBILITÉ.

Les architectes ont mis leur expérience en milieu hospitalier au service de ce bâtiment datant de 1971. *« Il a d'abord fallu repenser et surtout scinder les flux. À l'origine une seule et même entrée était prévue pour la logistique, les ambulances, le personnel et les visiteurs »* expliquent les architectes.

Ces derniers ont profité de la réhabilitation du bâtiment technique pour offrir aux résidents une visibilité permanente sur la zone de préparation des repas en cuisine.
Ce parti pris a nécessité une étude particulière concernant la sécurité incendie et participe aujourd'hui à la vie quotidienne de l'Ehpad.

Pilotis

Cette opération agrandit le complexe avec la création d'une nouvelle aile sud-ouest de 12 chambres supplémentaires portant la capacité de l'Ehpad à 87 lits.

Le plan de la partie neuve dessine une forme éclatée *« pour éviter le couloir central et la distribution des chambres de type années 1960 »* précisent les architectes. Elle est reliée à l'ancien bâtiment par le niveau zéro.

Dans cette nouvelle unité de vie, les volumes ont été travaillés pour casser les échelles et créer des transitions agréables entre les espaces privés et les circulations. Les résidents bénéficient de vues extérieures permanentes et d'une luminosité constante (orientation nord) à l'exemple de ce couloir de circulation qui, grâce à un élargissement d'un peu moins de 2 m, offre des espaces intermédiaires pour recevoir les familles.

L'aile ainsi créée repose sur des pilotis de formes différentes et libère un parking couvert. D'une base de 30 cm d'épaisseur, ces pilotis s'évasent à 60 cm dans leurs parties hautes pour la reprise des poutres du plancher de l'agrandissement.


© Agence Berger-Granier

Architectes : Berger-Granier architectes (Le Puy-en-Velay, 43)

BET : Économiste : GBA & Co (Saint-Etienne, 42) ; Structure : Rochard & Asssociés (Saint-Paulien, 43) ; Fluides : AVP (Brives-Charensac, 43) ; Cuisines : GCI (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage : Office public de l'habitat de la Haute-Loire

Coût des travaux : 3,2 millions d'euros HT

Surface extension : 800 m² unité de vie, et 250 m² plateau technique

Logements neufs, quartier Kessler-Rabanesse à Clermont-Ferrand, agences Foury-Roul et Rauch-Mouraire-Ressouche

Des monolithes pour recoudre la ville


© Céline Frassetto


© FR Architectes

LE VISAGE DU QUARTIER LATIN CLERMONTOIS MÉTAMORPHOSÉ

Grâce à leur volume et leur effet "seconde peau", ces deux premières séquences issues du concours Europan VI balisent un nouvel axe urbain au cœur du Clermont étudiant.

En 2001, Christophe Boyadjian et Patrice Revel architectes urbanistes (Atelier De Ville en Ville, Lyon) ont redessiné le visage du quartier clermontois de Kessler-Rabanesse. Lauréats du concours Europan VI, leur projet visait à "recoudre" la ville grâce à une succession d'îlots aux formes et à l'écriture architecturale homogènes. Au nombre de cinq, ils devaient baliser une nouvelle "bande de ville" entre le jardin Lecoq et le site universitaire de Dolet.

Pour donner corps à cette vision, les cabinets d'architecture Foury-Roul (Clermont-Ferrand) et Rauch-Mouraire-Ressouche (Riom) ont créé, en conception réalisation avec CDR construction (Clermont-Ferrand), deux bâtiments aux formes monolithiques. Alignés sur la même rue, ces imposants "marqueurs urbains" abritent 75 logements locatifs, mais aussi des commerces et des bureaux.

Transparence et lumière tamisée

Telle une équerre élancée vers le ciel, chaque résidence est composée d'un soubassement (horizontal) et d'une partie émergente (verticale) en R+8. Selon l'architecte Bruno Ressouche, ce contraste n'est pas sans rappeler le droit à construire new-yorkais, sachant que les volumes étaient strictement calibrés en emprise et en hauteur par l'atelier de Ville en Ville.

La récurrence architecturale passe aussi par le traitement de l'enveloppe. Si le gris anthracite domine au nord, un jeu de transparence et de lumière tamisée laisse entrevoir des fonds tirant sur le rouge au sud, comme un clin d'œil au passé volcanique de la cité auvergnate.

Cet effet "seconde peau", réalisé à base de métal perforé, visait à faire de ces immeubles des sortes de "lanternes" colorées marquant le territoire. Notons que l'Atelier De Ville en Ville a été choisi par la ville de Clermont-Ferrand pour requalifier les espaces publics alentours, déjà largement piétons.


© FR Architectes

Architectes : SARL Rauch Mouraire Ressouche (Riom, 63) et FR architectes (Clermont-Ferrand, 63)

BET : Économiste : IFTC (Vichy, 03) ; Fluides et structure : ARTELIA (Clermont-Ferrand, 63) ; Acousticien : ORFEA (Valence, 26)

Maître d'ouvrage : Logidôme OPH de Clermont Auvergne Métropole

Coût des travaux : 9,17 millions d'euros HT

Séquence 2 : 1 642 m² de surface de plancher

Séquence 3 : 2 960 m² de surface de plancher

© Kelvin Dolmaire

44 logements sociaux à Brignais, rue royale architectes

Mutation urbaine

44 LOGEMENTS SOCIAUX À BRIGNAIS, CONÇUS PAR L'AGENCE RUE ROYALE, AMORCENT LE CHANGEMENT, IMPULSENT UNE NOUVELLE DYNAMIQUE, DONNENT LE TON ET L'IMAGE D'UN TERRITOIRE EN MUTATION.

•

L'Îlot 2 est le premier projet réalisé dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du quartier Les Pérouses à Brignais. Construit dans les années 1970, le vaste ensemble comptait douze bâtiments sur cinq hectares et 365 logements sociaux gérés par l'Opac du Rhône. Aujourd'hui, la ville se reconstruit sur elle-même avec 176 logements démolis, 224 réhabilités et 330 logements neufs à l'horizon 2022.

Dans une grande douceur, sans arrogance ni prétention, deux petits collectifs encadrent huit logements intermédiaires en face d'une résidence en cours de réhabilitation. Construits en bordure de parcelle, ils tiennent fermement les limites de l'îlot avec leurs hauteurs de R+3 et R+4. À l'inverse, l'implantation en peigne des bâtiments offre la porosité et perméabilité nécessaires à leur ouverture sur la ville.

Deux matériaux contrastés qualifient le projet et jouent d'un effet vice-versa. Au sud, une double peau de bois forme des vagues, se plisse et épouse l'épaisseur des balcons généreux. Elle tient lieu de brise-soleil et de garde-corps. Formée de profilés hybrides bois composite / aluminium, elle préserve l'intimité et le confort d'été des habitants. Côté nord, les faces sont plus lisses. Des panneaux en fibre de ciment gris sont calepinés sur les délicates variations de hauteurs des fenêtres. Le rez-de-chaussée accueille une "plateforme emploi" de la commune.

Un travail engagé très tôt par le maître d'ouvrage avec les habitants permet aujourd'hui d'offrir des logements pour tous, fidèles aux nouveaux enjeux de confort contemporain en termes architecturaux, environnementaux et sociétaux.



© Kelvin Dolmaire

Architectes : rue royale architectes (Lyon 69)

BET : HQE, Fluides, Economie : MG Plus (Lyon 69) ; Structure : CERBETON (Rillieux-la-Pape 69)

Maître d'ouvrage : OPAC du Rhône (Lyon 69)

Coûts de travaux : 4,8 millions d'euros HT

Surface : 3 696 m²

© Romain Blanchi

TC10, aménagement d'une gare d'arrivée de télécabines à Val d'Isère, SG Architecte

Iceberg

ENTRE OUVRAGE D'ART ET ESPACE LOUNGE, CE PROJET ATYPIQUE NÉ DE LA FORME DU NID CONSERVE, GRÂCE À UN SPECTACULAIRE PORTE-À-FAUX, L'IDÉE D'UNE INSTALLATION EN LÉGER DÉSÉQUILIBRE DANS LE GRAND PAYSAGE MONTAGNEUX.

•

À l'image de l'iceberg, la partie visible du projet ne laisse pas imaginer l'autre, l'invisible, celle qui se cache dans son ventre.

Dessus, le bâtiment emprunte son langage architectural aux chalets de montagne avec une écriture particulière : formes oblongues et polygonales, pans coupés, porte-à-faux. Les matériaux peu nombreux respectent la charte communale : parement en pierres sur une structure de béton, bois, verre, bandeaux et cassettes métalliques.

L'espace est dédié au repos des skieurs. Il s'inspire de l'abri, chaud, confortable, convivial, très ouvert sur la montagne, véritable belvédère ! À l'étage, des baies aux dimensions époustouflantes offrent un panorama à 360°. L'architecture et le grand paysage se répondent mutuellement.

Dessous, c'est un garage de 1 000 m², creusé dans un milieu rocheux à 2 500 m d'altitude, qui abrite 91 télécabines. Ce chantier techniquement très complexe est un des plus hauts de France. Compte tenu des conditions hivernales, il s'est déroulé sur deux campagnes entre juin et novembre totalisant au final un an de travaux. Pour exemple, 200 tonnes d'étaiements ont été nécessaires à la réalisation du porte-à-faux.

Gares et télécabines totalement noires jouent d'un effet design et chic dans la montagne. Leur performance en termes d'efficacité, de confort et de résistance au climat austère s'accompagne d'une infrastructure plus légère, moins bruyante, démontable, toujours plus en harmonie avec son environnement.





© Romain Blanchi

Architecte : SG Architecte (Lyon 69, Tignes 73)

BET : Structure et Économiste : SECOBA (Chambéry 73 ; Fluides : Girus Ingénierie (Chambéry 73)

Maîtrise d'ouvrage : Val d'Isère Téléphérique STVI (Val d'Isère 73)

Coût de travaux : 3,8 millions d'euros HT

Surface : 1 603 m²

Réhabilitation et extension et de la bibliothèque de l'université Savoie-Mont-Blanc à Annecy-le-Vieux, De Jong Architectes



Face à face

POUR AGRANDIR LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, LES ARCHITECTES JOUENT D'UN EFFET MIROIR ET CONSTRUISENT LE DOUBLE DU BÂTIMENT, VERSION CONTEMPORAINE. LES DEUX VOLUMES SE RÉPONDENT COMME DES JUMEAUX ET SONT UNIS PAR UN RUBAN D'INOX PERFORÉ DÉLIVRANT UN MESSAGE LITTÉRAIRE.

•

La bibliothèque était logée dans la ferme du Bray, au centre de l'université. Face aux besoins de surfaces, les architectes de l'agence De Jong ont construit son double en béton. Cette réponse harmonise intelligemment architecture historique et contemporaine. Les deux silhouettes gardent par leurs volumes et leurs pignons, la forme la plus épurée de l'habitat vernaculaire.

Les deux édifices sont reliés par un ruban d'inox perforé qui recouvre le socle et la façade ancienne. Il tient le rôle d'un moucharabieh, tamise la lumière, protège les ouvrages des rayons du soleil tout en gardant transparence et éclairage naturel. De grandes cassettes métalliques (2,50 m x 1,20 m) forment cette seconde peau. Trois types de perforations déroulent la même phrase, choisie après un concours d'idées auprès des étudiants : « Le monde est un livre dont chaque pas nous ouvre une page. Celui qui n'en a lu qu'une, que sait-il ? ». Lamartine.

La partie neuve est construite en prémurs isolés avec une finition de béton brut parfaite à l'extérieur et à l'intérieur. La préfabrication assure une homogénéité et une qualité constante, un chantier plus rapide et plus propre. À l'intérieur, des parquets de bois apportent la douceur indispensable à cet espace de travail et d'apprentissage. L'ambiance claire et sereine est valorisée par les matériaux choisis. Aucune couleur ne vient perturber cet équilibre. Plusieurs points d'éclairage différencient les activités : de grandes boules lumineuses éclairent les salons et salles de consultation alors que des lignes de lumière alimentent les rayonnages.



En dehors des façades sur rue, le bâtiment s'ouvre généreusement sur la cour de ferme, le grand jardin, le paysage et bien sûr le lac d'Annecy.

Architectes : De Jong architectes (Annecy, 74)

Paysagiste : Patrick Humblot (Annecy, 74)

BET : Économiste : GATECC (Annecy, 74) ; Structure : PLANTIER (Annecy, 74) ; Fluides : CETRALP (Annecy, 74) ; Ingénierie Acoustique : REZ'ON (Villaz, 74) ; VRD : HBI (Metz-Tessy, 74)

Maître d'Ouvrage : Conseil départemental de la Haute-Savoie (Annecy, 74)

Coût des travaux : 2,8 millions d'euros HT

Surface : 1 738 m²



Premiers projets

COMMANDE PUBLIQUE OU MAÎTRE D'OUVRAGE PRIVÉ, APPEL D'OFFRES OU SIMPLE BOUCHE-À-OREILLE, PETIT BUDGET OU COMMANDE SIGNIFICATIVE, ONZE ARCHITECTES NOUS RACONTENT LEURS PREMIERS PROJETS CONSTRUITS. À TRAVERS CE DOSSIER ORIGINAL, ARTICULÉ AUTOUR DE NEUF QUESTIONS-RÉPONSES, DES ARCHITECTES S'EXPRIMENT SUR CETTE PREMIÈRE EXPÉRIENCE. EN PARTAGEANT SANS TABOU LEUR VÉCU, LEUR RESSENTI ET PARFOIS QUELQUES ANECDOTES, CES ARCHITECTES DE TOUS ÂGES REVIENNENT SUR CE PREMIER PROJET PAS COMME LES AUTRES…

•

© Kevin Dolmaire



© Kevin Dolmaire



Une forte résonance sociale

Philippe Reach & Nicolas Scharff - Joseph Rigot

Architecte mandataire : Philippe Reach, 43 ans, Nicolas Scharff, 31 ans, Reach & Scharff Architectes (Lyon, 69)

Architecte associé : Joseph Rigot, 42 ans, Hors-Les-Murs Architecture (Lyon, 69)

Le projet : Le Cap, Pôle entrepreneurial à Saint-Clair-de-la-Tour (38)

Année : 2018

Surface : 938 m²

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Les Vals du Dauphiné (La Tour-du-Pin, 38)

Coût des travaux : 1,3 million d'euros HT

Dans quel contexte avez-vous reçu cette première commande ?

Cette première commande nous a été attribuée suite à un appel d'offres public (MAPA en deux tours) sur lequel il nous a semblé pertinent de répondre au plus près des attentes du maître d'ouvrage. Nous avons proposé une utilisation affirmée de la ressource en matériaux locaux isérois : la terre et le bois. Nous avons constitué une équipe de bureaux d'études spécialistes indépendants, qui ont tous joué le jeu de la réponse « sur mesure » au programme, en intégrant la motivation de travailler sur un projet particulier, en béton de terre, avec une exigence environnementale élevée quant à la consommation d'énergie et la livraison d'une maquette numérique à chaque phase (BIM).

Qu'avez-vous découvert sur vous et sur votre entourage professionnel ?

Nous avons découvert le plaisir de travailler sur un projet que nous avons rendu atypique, par notre volonté de voir aboutir la formalisation de nos propositions non usuelles : un bâtiment en terre du site, low-tech... Tous nos coéquipiers se sont impliqués avec la même volonté de faire émerger ce projet.

Quels ont été les principaux freins au projet ?

Le principal écueil rencontré est le manque de latitude économique, avec un budget contraint qui n'a pu souffrir aucun dépassement, alors que les exigences environnementales et sociétales étaient très élevées. Nous avons cependant relevé le défi (non sans mal) en réalisant un deuxième APD et un second appel d'offres.
Le second écueil a été d'ordre réglementaire, puisque le matériau « béton de terre » ne rentrait pas dans les « cases » du bureau de contrôle. Il a fallu toute l'ingéniosité, le savoir-faire et la patience de notre bureau d'études structure, Vessière (Bernard Schmitt) à Grenoble, pour convaincre le contrôleur technique et se passer d'ATEX, onéreux et dévoreur de temps.

Quel effort cela vous a-t-il le plus demandé ? Votre ressenti : joie, peur, fierté, etc. ?

Les efforts ont été répartis, avec notre partenaire architecte associé, Hors les murs Architecture (Joseph Rigot), nos partenaires de la MOE, en phase Etudes (par la mise au point de plans et de détails techniques poussés en fluides, en structure et en aménagement) tout comme en consultation des entreprises (dispense d'une journée de formation sur la terre coulée à tous les maçons désireux de répondre à la consultation) et en chantier (réalisation de prototype, validation détaillée de toutes les étapes du chantier, plans d'exécution, carnets d'appareillages...)

Des premières esquisses aux détails techniques, comment qualifieriez-vous cette expérience ?

Ce projet fut une expérience extrêmement intéressante et enrichissante : par son inscription dans un plan-masse paysager exigeant élaboré par Bruel & Delmar, par l'exigence de qualité que nous nous sommes fixés sur chacun des postes à atteindre, performances énergétiques, utilisation de matériaux locaux, utilisation de la maquette numérique, forte résonance sociale dans la conception des bâtiments, formation des riverains...

Que retenez-vous de votre relation avec les entreprises ?

Toute entreprise s'implique forcément lorsque le maître d'œuvre est motivé. Il s'agit d'un travail conjoint dont l'ensemble des intervenants peut être fier : artisans, maître d'ouvrage, maître d'œuvre...

Sur l'ensemble de cette opération, s'il ne fallait retenir qu'un seul moment, ce serait...

L'inauguration du bâtiment a été un moment fort où tous ont pu mesurer le travail accompli, et chacun s'est aperçu que ses efforts ont été payants : dans la qualité des volumes conçus, dans la complémentarité des matériaux sélectionnés, dans la mise en valeur des bétons de terre, dans le calepinage des différents appareillages, dans la qualité des éclairages...

À l'issue de cette expérience, qu'est-ce que vous ne referez plus ? Quel conseil donneriez-vous ?

Si c'était à refaire, nous ferions le même projet... en nous battant davantage pour prouver au maître d'ouvrage que les deniers publics seront correctement utilisés et ne seront pas gaspillés... Et nous conseillerons à nos jeunes confrères de toujours croire en la justesse de leur travail, dès lors qu'il est issu d'échanges et de dialogue avec les intervenants du projet et qu'il n'est pas imposé.

Au final, ce premier projet est-il archivé au fond d'un placard ? Accroché au mur ? Ou peut-être est-il présent dans votre réflexion quotidienne ?

Ce projet est présent dans notre esprit, comme un projet spécifique sur un sujet donné.
Mais qui ne sera pas identique au prochain projet, qui sera lui aussi spécifique...



© Atelier d'architecture Michel Romeas



Fierté du travail bien accompli

Michel Romeas

Architecte :
Michel Romeas, 45 ans (Saint-Germain-Laprade, 43)

Le projet : Construction d'une salle hors sacs aux Estables (43)

Année : réception des travaux en novembre 2014

Maître d'ouvrage :
Communauté de communes du Mézenc et de Loire sauvage

Surface :
salle hors sac 70 m², poste de secours 30 m², garage 100 m²

Coût : 288 000 € HT



© Atelier d'architecture Michel Romeas

Dans quel contexte avez-vous reçu cette première commande ?
Vu le contexte géographique de cette mission de maîtrise d'œuvre, j'ai décidé de répondre à cet appel à candidature des marchés publics. C'était le premier auquel je participais.

Qu'avez-vous découvert sur vous et sur votre entourage professionnel ?
Pour la première fois, il m'a fallu constituer une équipe de maîtrise d'œuvre sans connaître mes futurs partenaires et aussi gérer les aléas de deux phases APS, l'étude structure, le budget…

Quels ont été les principaux freins au projet ?
L'inspecteur des sites DREAL nous avait demandé d'effacer le projet dans son contexte naturel alors que l'impératif de ce projet était de construire un entrepôt pour abriter deux dameuses à neige. Lorsqu'on regarde le volume de ces machines, on se rend vite compte que cela va poser un problème ! La topographie du site est assez accidentée, cette contrainte est devenue un atout pour le projet.

Quel effort cela vous a-t-il le plus demandé ? Votre ressenti : joie, peur, fierté, etc. ?
La persévérance sur le choix de la ligne directrice du projet m'a permis d'affronter bien des écueils, voir des obstacles. Seule la qualité du travail permet de se faire respecter de tous. L'inquiétude d'un échec possible laisse place, une fois la tâche réalisée par les entreprises, à une assez grande fierté du travail bien accompli.

Des premières esquisses aux détails techniques, comment qualifieriez-vous cette expérience ?
La conception du projet a commencé de façon bien inattendue. Lors de la première réunion, les premières idées de conception fusent de partout, chacun des protagonistes évoquant un ressenti par rapport au site et la façon d'intégrer au mieux ce projet dans un site Natura 2 000. Pour moi il ne restait plus qu'à faire une synthèse de l'ensemble ou suivre mon idée : j'ai choisi la seconde voie avec succès.

Que retenez-vous de votre relation avec les entreprises ?
Le chantier a débuté dans des conditions météorologiques très défavorables alors que nous étions au mois de mai. De notre abri de fortune, une vieille cabane de chantier, nous regardions ces ouvriers maçons œuvrer difficilement. Pourtant, ils poursuivaient leur tâche et ce comportement forçait l'admiration et le courage. Je ne connaissais aucune de ces entreprises, après ce chantier beaucoup sont devenues de fidèles partenaires et l'on continue toujours à travailler ensemble.

Sur l'ensemble de cette opération, s'il ne fallait retenir qu'un seul moment, ce serait…
À la première réunion, le maître d'ouvrage présente son choix du lieu d'implantation du projet, sur une butte formant un perron sur la vallée avec un rayonnement à 270° de la vue, très sûr de sa décision. Et là l'inspecteur des sites DREAL lui dit qu'il est hors de question d'implanter un projet de la sorte, en résumant que ce projet ne sera pas un phare dans le Massif du Mézenc. Piqué au vif, le maître d'ouvrage lui rétorque que si tel est le cas, la salle hors sac sera édifiée sans permis de construire…
Heureusement après discussion, il est apparu qu'une bande de terre en lisière de forêt domaniale du Mézenc était disponible, il fallait juste la compléter en surface par l'acquisition à l'Office national des forêts d'un terrain pour agrandir cette parcelle fort étroite.

À l'issue de cette expérience, qu'est-ce que vous ne referez plus ? Quel conseil donneriez-vous ?
Cette expérience m'a permis de comprendre que le monde du bâtiment est strict, les marges de manœuvre y sont très faibles. Le relationnel est très difficilement cernable et contestable, surtout lorsque des sommes d'argent sont en jeu.

Au final, ce premier projet est-il archivé au fond d'un placard ? Accroché au mur ? Ou peut-être est-il présent dans votre réflexion quotidienne ?
Ce premier projet est le seul affiché à l'agence, bien d'autres pourraient l'être, mais c'est le premier et j'en suis fier. Je n'ai jamais entendu de mauvais échos sur ce projet, sa fonction et son rôle dans le site du Mézenc sont tout à fait adaptés. Le seul regret est que ce bâtiment n'est accessible au public que durant la saison hivernale.





© Pénélope Octavio

Pouvoir raconter son projet

Mustapha Kilinc

Architecte : Mustapha Kilinc, 42 ans, Kilinc Architectures (Lyon, 69)

Le projet : Réhabilitation et extension d'un laboratoire médical à Pont-Evèque (38)

Année : 2016

Maître d'ouvrage : Laboratoire Berlier

Surface : 450 m²

Coût des travaux : 400 000 € HT

Dans quel contexte avez-vous reçu cette première commande ?

Il s'agit d'un pur hasard, par l'intermédiaire de mon frère pour qui j'ai imaginé et réalisé sa maison.

Qu'avez-vous découvert sur vous et sur votre entourage professionnel ?

Comme tout projet, il a eu sa période de validation, et au fur à mesure, j'ai senti que la mayonnaise prenait, que les acteurs se sentaient concernés, et qu'ils souhaitaient faire de leur mieux pour réussir le projet.

Quels ont été les principaux freins au projet ?

Le premier frein concernait le PLU : la zone sur laquelle s'est fait le projet était inconstructible. Après plusieurs réunions préalables en mairie, j'ai obtenu qu'elle soit déclassée pour permettre l'agrandissement du laboratoire de Pont-Evêque. Le deuxième frein a été le calage du programme et du budget. Le client souhaitait une extension plus modeste, plus petite. Et enfin, il a fallu mettre en adéquation les ambitions du maître d'ouvrage et son budget réel.

Quel effort cela vous a-t-il le plus demandé ? Votre ressenti : joie, peur, fierté, etc. ?

J'ai dû faire beaucoup de pédagogie pour expliquer à mon client l'intérêt d'imaginer son projet à long terme, les besoins de surfaces et les travaux à faire. Tout cela au-delà d'une situation immédiate et à court terme. Notre rôle d'architecte ne se limite pas seulement à construire un programme demandé, nous devons être à l'écoute de nos clients pour les conseiller, leur donner un avis éclairé par le recul qu'ils n'ont pas toujours.

Des premières esquisses aux détails techniques, comment qualifieriez-vous cette expérience ?

Il y a une certaine appréhension entre ce qu'on souhaite en tant qu'architecte, notre vision et nos désirs de création, et la faisabilité technique et budgétaire de ce que l'on conçoit. Au fur et à mesure de l'avancement du projet, j'ai consulté des entreprises, fait deviser des prestations, me suis assuré que ce que je dessinais pouvait être réalisable sans être disproportionné en coût global... Tout était validé financièrement.

Que retenez-vous de votre relation avec les entreprises ?

Les entreprises doivent s'intéresser au projet. Il a été primordial de les rencontrer une par une, de leur présenter le projet en 3D, de leur expliquer les attentes, les détails de finitions... En conclusion, pour obtenir le meilleur travail possible d'une entreprise, il faut lui dire et lui faire comprendre nos motivations profondes. Une fois les enjeux compris, elles nous étonnent parfois.

Sur l'ensemble de cette opération, s'il ne fallait retenir qu'un seul moment, ce serait...

Lorsque j'ai présenté l'esquisse au client pour la première fois. Il avait une certaine fierté de pouvoir faire un projet très affirmé architecturalement en même temps qu'une certaine crainte qu'il ne soit qu'un rêve irréalisable dans son petit budget.

À l'issue de cette expérience, qu'est-ce que vous ne referez plus ? Quel conseil donneriez-vous ?

Lorsque j'ai fait ce premier projet, le budget du client était si faible qu'on a dû travailler avec des petites entreprises. Cela m'a demandé énormément de temps de présence sur le chantier pour m'assurer que les finitions et les détails étaient réalisés tels que je le souhaitais. Je conseille à un confrère de croire à son projet, avant tout, par réalisme. Il ne faut pas d'actes gratuits dans la conception, mais tout doit être explicable. Il faut pouvoir raconter son projet. Enfin, il faut être tenace pour ne pas baisser les bras devant un client trop frileux, devant le service d'urbanisme trop inquiet, devant l'entreprise trop méfiante et alarmiste. Il faut croire en son projet et en sa qualité réelle.

Au final, ce premier projet est-il archivé au fond d'un placard ? Accroché au mur ? Ou peut-être est-il présent dans votre réflexion quotidienne ?

Ce premier projet est affiché dans l'agence, comme une des références phare en matière de conception, transformation, extension. J'avais à cœur de réaliser le projet construit le plus fidèlement possible à l'image que j'avais fournie à mon client. Je crois que le pari a été réussi. L'expérience acquise sur ce premier projet personnel me sert tous les jours.





© Romain Blanchi

Redonner vie en respectant l'histoire

Delphine Bugaud, Alice Talashov, Robin Cibien

Architecte : Delphine Bugaud, 30 ans, Alice Talashov, 29 ans, Robin Cibien, 31 ans, Dare Architectes (Etaux, 74)

Le projet : Réhabilitation d'un ancien corps de ferme gessienne en habitation dans l'Ain (01)

Année : 2018

Maître d'ouvrage : Privée

Surface : 323 m²

Coût des travaux : 425 000 € HT

Dans quel contexte avez-vous reçu cette première commande ?
Commande via réseau professionnel, sur recommandation d'un ancien collègue de travail d'une des associées du bureau DARE.

Qu'avez-vous découvert sur vous et sur votre entourage professionnel ?
Capacités d'entraide, répartitions des tâches selon aptitudes de chacun, remise en question de l'organisation et de la gestion du projet en interne afin d'optimiser au mieux le temps pour les projets futurs.

Quels ont été les principaux freins au projet ?
La gestion du planning.

Quel effort cela vous a-t-il le plus demandé ? Votre ressenti : joie, peur, fierté, etc. ?
Effort de remise en question de l'organisation en interne. Légère frustration pour la mise en œuvre de certains détails techniques en raison d'une gestion du temps compliquée. Sentiment de peur lié aux délais, notamment en phase chantier, mais joie et fierté du résultat final.

Des premières esquisses aux détails techniques, comment qualifieriez-vous cette expérience ?
Enrichissante et plaisante. Nous avons su orienter nos clients vers des choix réfléchis et pertinents. Le dialogue nous a permis d'aboutir à des arbitrages techniques et esthétiques.

Que retenez-vous de votre relation avec les entreprises ?
De bonnes relations se sont établies avec les entreprises mandatées grâce aux nombreuses discussions sur le site et parfois en atelier avec certaines. Nous pensons proposer quelques-unes d'entre elles à nos futurs clients. Un rapport de confiance s'est instauré entre nous et nous tendons vers la même recherche de qualité.

Sur l'ensemble de cette opération, s'il ne fallait retenir qu'un seul moment, ce serait…
La découverte de la ferme, lors de notre premier rendez-vous avec les clients, nous a enthousiasmés en tous points : nouvelle aventure, défi à relever, potentiel du bâtiment, envie de lui redonner vie tout en respectant son histoire, volonté de satisfaire des clients qui nous font confiance.

À l'issue de cette expérience, qu'est-ce que vous ne referez plus ? Quel conseil donneriez-vous ?
Défaut : sous-estimer la gestion du temps.
Conseil : une bonne organisation en amont du projet, avoir confiance dans ses propres convictions pour orienter de manière argumentée ses clients, tenir une ligne directrice pour garantir la qualité du résultat tout en respectant l'idée initiale, y consacrer et investir une bonne énergie et du temps car ce premier projet reste la marque du passage à une autonomie professionnelle dont on doit rester fier tout au long de sa carrière, même avec ses défauts qui nous ont fait progresser.

Au final, ce premier projet est-il archivé au fond d'un placard ? Accroché au mur ? Ou peut-être est-il présent dans votre réflexion quotidienne ?
Nous souhaitons mettre en valeur ce premier projet réalisé en mandatant un photographe professionnel pour en garder des photos de belle qualité et nous servir de ce projet comme référence dans nos démarches futures.



© Romain Blanchi

© Kevin Dolmaire

S'investir pleinement, y compris sur le chantier

Romain Ecorchard

Architecte : Romain Ecorchard, 37 ans (Lyon, 69)

Le projet : Espace d'accueil de jeunes enfants, crèche de 25 berceaux et préparation des repas à Vienne (38)

Année : 2018

Maître d'ouvrage : Vienne Condrieu Agglomération

Surface : 300 m²

Coût des travaux : 350 000 €HT



© Kevin Dolmaire

Dans quel contexte avez-vous reçu cette première commande ?
Il s'agissait d'un appel d'offres ouvert avec phase de présélection des candidats afin de remettre une offre et une note d'intention méthodologique.

Qu'avez-vous découvert sur vous et sur votre entourage professionnel ?
J'ai découvert la facilité de prise de décision avec un maître d'ouvrage qui a tout de suite suivi mon intention d'ouvrir les espaces. La relation s'est réellement faite en symbiose avec lui, qui restait à l'écoute tant que le respect des coûts était assuré.

Quels ont été les principaux freins au projet ?
Le manque de dialogue avec certains intervenants nous a fait perdre beaucoup de temps dans les études.

Quel effort cela vous a-t-il le plus demandé ? Votre ressenti : joie, peur, fierté, etc. ?
De la fierté et de la joie lorsque j'ai vu les premiers enfants venir jouer dans leur nouvel espace baigné de lumière. De l'incompréhension et de la déception quand l'information ne parvient pas ou très difficilement jusqu'au compagnon qui réalise les ouvrages. Une grosse perte d'information entre les études et le chantier a été compensée par un investissement massif de l'architecte sur le projet.

Des premières esquisses aux détails techniques, comment qualifieriez-vous cette expérience ?
Les études n'ont présenté aucune difficulté majeure, mis à part un calage un peu technique sur la paroi acoustique qui masque l'ensemble sanitaires-placards.

Que retenez-vous de votre relation avec les entreprises ?
Toute entreprise s'implique forcément lorsque le maître d'œuvre est motivé. Il s'agit d'un travail conjoint dont l'ensemble des intervenants peut être fier : artisans, maître d'ouvrage, maître d'œuvre...

Sur l'ensemble de cette opération, s'il ne fallait retenir qu'un seul moment, ce serait...
Je suis venu à la journée "porte ouverte" avec mon fils. Ça peut paraître un peu fleur bleue, mais simplement le fait de voir entrer les enfants dans ce bel espace et voir leurs visages s'illuminer a récompensé tous mes efforts.

À l'issue de cette expérience, qu'est-ce que vous ne referez plus ? Quel conseil donneriez-vous ?
Je referai exactement la même chose. Mon conseil : s'investir pleinement y compris sur le chantier, sinon le résultat sera décevant.

Au final, ce premier projet est-il archivé au fond d'un placard ? Accroché au mur ? Ou peut-être est-il présent dans votre réflexion quotidienne ?
Une maquette subsiste au bureau, même si elle a un peu vieilli. Ce projet s'inscrit effectivement dans ma réflexion entre usage et esthétique avec le minimum de moyen, ou tout au moins, de la manière la plus efficace possible.





© Martin Pons

Voir les habitants heureux

Martin Pons

Architecte : Martin Pons, 29 ans (Clermont-Ferrand, 63)
Le projet : Rénovation d'une maison à Opme (63)
Année : 2017
Maître d'ouvrage : Privé
Surface : 120 m²
Coût : NC

Dans quel contexte avez-vous reçu cette première commande ?
Au début de mon activité, j'ai informé mon entourage de mon statut professionnel. Des propriétaires ont manifesté leur envie de rénover un bien et ont choisi de me faire confiance pour réaliser leur projet.

Qu'avez-vous découvert sur vous et sur votre entourage professionnel ?
Vaste question ! Ce premier projet a impulsé la construction de mon identité d'architecte. On s'enrichit continuellement de ses expériences, bonnes et mauvaises, satisfaisantes et chaotiques.

Quels ont été les principaux freins au projet ?
Je parlerais plutôt de contraintes liées au bâti existant, notamment la structure originelle assez imposante. Cet aspect a enrichi et bonifié le projet. Cette maison intergénérationnelle, un ancien relais de chasse, combine des espaces intimes au niveau inférieur et des espaces généreux de vie commune au deuxième étage. Il a fallu trouver un équilibre entre le respect du budget et les choix architecturaux et techniques. Dans le cas présent, la maison répond à l'éco-construction (bois, pierre).

Quel effort cela vous a-t-il le plus demandé ? Votre ressenti : joie, peur, fierté, etc. ?
Le statut d'architecte exige de penser à tout ! Des éléments techniques de construction aux petits détails, en passant par la gestion du planning, et ce, jusqu'à la livraison.
Je n'ai pas ressenti de peur à proprement parler… Peut-être est-ce une forme d'inconscience !
Le meilleur moment est sans doute celui où l'on remplit la case « signature de l'architecte » pour la première fois ! La plus grande joie de ce projet reste celle de voir les habitants heureux.

Des premières esquisses aux détails techniques, comment qualifieriez-vous cette expérience ?
Si je devais répondre par un seul mot, peut-être que ce serait « grisant » ! Un des aspects fascinants du métier d'architecte est celui de voir se dresser sous nos yeux une construction qui résulte de ce que l'on a pensé, imaginé, dessiné.

Que retenez-vous de votre relation avec les entreprises ?
Les relations professionnelles de qualité que j'ai pu avoir ont facilité la gestion du temps et des contraintes tout au long de la réalisation de ce projet. Je le dis simplement et de bon cœur, merci aux entreprises !

Sur l'ensemble de cette opération, s'il ne fallait retenir qu'un seul moment, ce serait…
Il est impossible pour moi de ne choisir qu'un seul moment !
De nombreux instants sont mémorables. Par exemple, lorsque les premières esquisses ont été présentées aux clients, ou lorsque j'ai réalisé l'entière confiance qui m'était allouée. Aussi, la phase démolitions a été source d'émotions, notamment lors de la découverte de plafonds à la française, ce qui a finalement accentué la reconquête de l'authenticité des matériaux de la construction. Je retiens aussi le moment de la prise des photos, qui représentait d'une certaine manière la « fin » du projet.

À l'issue de cette expérience, qu'est-ce que vous ne referez plus ? Quel conseil donneriez-vous ?
Avec l'expérience qui s'enrichit, il y a forcément des choses que je ferai de manière différente. Comme beaucoup de mes confrères, j'essaye au maximum de tendre continuellement vers un « mieux ». Un de mes principes consiste à ne jamais refaire deux fois la même chose, à répondre le plus adéquatement possible au contexte, à l'environnement, aux besoins et envies des maîtres d'ouvrage. De plus, chaque projet est une occasion de tester à l'échelle 1 de nouvelles idées, de nouvelles techniques, de nouveaux matériaux.
Au vu de mon expérience, je ne me permettrai certainement pas de donner des conseils à qui que ce soit. Si ce n'est peut-être *« ne craignons rien ! »*.

Au final, ce premier projet est-il archivé au fond d'un placard ? Accroché au mur ? Ou peut-être est-il présent dans votre réflexion quotidienne ?
Ce projet représentera toujours la première réalisation concrète. J'ai souvent une pensée pour ces clients qui m'ont fait confiance les premiers. Cette maison est très présente dans la communication de l'agence. Pour moi, chaque réalisation est une étape de plus. On jette régulièrement un coup d'œil dans le rétroviseur, où chaque projet est à la fois une source d'inspiration et une étape achevée.

© Flavia Darabian

Béton brut avec motif décoratif

Laura Flavia Daraban

Architecte : Laura Flavia Daraban, 40 ans (Grenoble, 38)

Le projet : Réhabilitation et extension du restaurant scolaire de l'école de Froges (38)

Année : 2014

Maître d'ouvrage : Commune de Froges

Surface : 60 m² réhabilitation + 155 m² neuf

Coût des travaux : 365 000 €HT


© Flavia Darabian

Dans quel contexte avez-vous reçu cette première commande ?
J'ai répondu à un appel d'offres et j'ai passé une audition avec les élus de la commune et le CAUE de l'Isère qui assistait le maître d'ouvrage pour la programmation.

Qu'avez-vous découvert sur vous et sur votre entourage professionnel ?
C'était un premier travail en co-traitance avec des ingénieurs. Ce sont des partenaires qui ont l'habitude des gros projets et, pour la plupart, ne se sont pas beaucoup impliqués. Je les avais rencontrés lorsque j'étais salariée d'une grosse agence, leur engagement était alors différent, les interlocuteurs aussi.

Quels ont été les principaux freins au projet ?
Le manque d'expérience.
Les choix du maître d'ouvrage quant aux matériaux et aux ambitions écologiques.

Quel effort cela vous a-t-il le plus demandé ? Votre ressenti : joie, peur, fierté, etc. ?
J'étais très fière de mener un vrai projet en conception, le suivi technique des travaux et la coordination des entreprises. J'avais peur surtout, de ne pas anticiper, par manque d'expérience, les éventuels sinistres à venir. Je me sentais assez seule de ce point de vue, car je ne savais pas précisément ce que je pouvais et devais demander aux ingénieurs. Eux ne s'en préoccupaient pas non plus.

Des premières esquisses aux détails techniques, comment qualifieriez-vous cette expérience ?
C'était le contact avec la réalité. Une négociation entre une vision de l'espace et les possibilités techniques et financières surtout. J'ai bien aimé.

Que retenez-vous de votre relation avec les entreprises ?
C'était une bonne surprise. Je trouvais réponse à mes questions sur le comment faire. Le respect des délais a été en revanche plus difficile à obtenir.

Sur l'ensemble de cette opération, s'il ne fallait retenir qu'un seul moment, ce serait…
Un acte manqué à la recherche des solutions ! Je voulais faire un bâtiment à ossature bois, mais pas une "boîte en bois" comme on en voyait partout. D'après l'estimation de l'économiste, c'était bien plus cher et le maître d'ouvrage craignait le vieillissement du bois. Quand j'ai présenté les deux options, j'ai vanté tous les mérites du bois et j'ai conclu en proposant, pour des raisons de prix et d'entretien, le béton, mais du béton teinté dans la masse, avec, à l'appui, une magnifique image d'un projet de Valerio Olgati. Grave erreur ! Par manque d'expérience, je n'ai pas imaginé qu'un tel ouvrage coûtait si cher. J'ai tenté le béton blanc : impossible à faire rentrer dans le budget aussi. Nous avons choisi un béton brut de décoffrage avec un motif décoratif. Mais toujours par manque d'expérience, je n'ai pas anticipé le rendu peu soigné de la tranche de la dalle haute et nous avons dû rajouter un ragréage unifiant.

À l'issue de cette expérience, qu'est-ce que vous ne referez plus ? Quel conseil donneriez-vous ?
Je crois qu'il faut demander avis et conseils dès que l'on peut, parler de son projet et ses problématiques. Les confrères architectes sont encore la meilleure source de conseils.

Au final, ce premier projet est-il archivé au fond d'un placard ? Accroché au mur ? Ou peut-être est-il présent dans votre réflexion quotidienne ?
Je travaille dans un espace partagé où l'espace d'exposition est limité, donc je n'affiche pas mes projets. En revanche, c'est une de mes références principales dans les dossiers de candidatures.

Expérimental

Romain Corre



© Vincent Delesvaux

Architecte mandataire : Romain Corre, 37 ans, Agence Notus (Lyon, 69)

Architectes collaborateurs : AMD-AI

Le projet : Réalisation d'espaces de travail mobiles et démontables pour une compagnie d'artistes de rue nationale et le nouveau pôle spectacle de la compagnie Komplex Kapharnaum à Vaulx-En-Velin (69)

Année : 2018

Maître d'ouvrage : Association Eureka (Compagnie Komplex Kapharnaum)

Surface : 176 m²

Coût des travaux : 250 000 €HT

Dans quel contexte avez-vous reçu cette première commande ?
La compagnie Komplex Kapharnaum (association Eureka), maître d'ouvrage du projet, a lancé en 2015 un appel à candidature restreint sur le réseau de la junior entreprise et celui de la compagnie.

Qu'avez-vous découvert sur vous et sur votre entourage professionnel ?
J'ai découvert la force du groupe. Au-delà des compétences diverses et reconnues des membres de l'équipe, l'intelligence collective a permis d'aborder un projet architectural expérimental. Nous avons testé une nouvelle forme d'architecture.

Quels ont été les principaux freins au projet ?
L'économie du projet a forcément été un frein comme dans tout projet. La tâche était d'autant plus difficile que nous abordions de nouvelles méthodes de travail et surtout une approche architecturale inconnue. La question du temps l'a été aussi. Le rythme du projet, durant les études, s'est calqué sur la disponibilité de la compagnie, qui devait maintenir économiquement son activité artistique (création/tournées…).

Quel effort cela vous a-t-il le plus demandé ? Votre ressenti : joie, peur, fierté, etc. ?
Devant cette nouvelle contrainte économique, nous devions être force de propositions. D'où la naissance de ces architectures, et nous sommes fiers, évidemment, des modifications apportées. Face à la question du temps, c'est plus difficile à identifier. Nous craignions de ne pas respecter les délais, et à notre grand désespoir, ce fut le cas !

Des premières esquisses aux détails techniques, comment qualifieriez-vous cette expérience ?
Cette expérience s'est révélée formatrice pour l'architecte en construction que je suis. Un mot me vient à l'esprit à propos de cette première réalisation : "expérimental". Parce que nous avons testé des méthodes de travail collaboratives et participatives en trouvant des outils adaptés à la création collective. Parce que nous avons exploré une nouvelle approche architecturale, basée sur la mobilité et la modularité.

Que retenez-vous de votre relation avec les entreprises ?
Les artisans choisis faisaient partie d'une SCOP. Nous souhaitions que les constructeurs soient impliqués au même titre que chacun d'entre nous. Nous les avons consultés en phase APD, pour définir ensemble les détails du projet.

Sur l'ensemble de cette opération, s'il ne fallait retenir qu'un seul moment, ce serait…
Il y aurait de nombreuses anecdotes, de succulents moments ou de rencontres à partager ! À choisir, je me souviens de cet instant émouvant où nous, artistes, techniciens et architectes devions réaliser ensemble la maquette présentant le projet, indispensable pour communiquer avec les institutions publiques.

À l'issue de cette expérience, qu'est-ce que vous ne referez plus ? Quel conseil donneriez-vous ?
Difficile de répondre. Je n'ai pas choisi une approche classique du métier pour réaliser mon premier projet. Je ne referai plus les mêmes erreurs de communication peut-être. A contrario, je referai sans hésiter les longues séances de workshops qui ont permis de transcrire les besoins de la compagnie en termes de programme architectural.
Le seul conseil que je pourrais transmettre serait de se faire confiance et d'avancer collectivement.

Au final, ce premier projet est-il archivé au fond d'un placard ? Accroché au mur ? Ou peut-être est-il présent dans votre réflexion quotidienne ?
Il est présent dans mes réflexions au quotidien et me rend plus légitime pour aborder des sujets de même envergure. Je poursuis d'ailleurs ce travail dans d'autres projets d'urbanisme transitoire.





Concevoir un lieu écologique

Soumaya Naoun

Architecte : Soumaya Naoun, 41 ans, ECCO*ECO (Lyon, 69)

Le projet : Réhabilitation écologique d'un local artisanal en bureaux, Le Tissoir (Lyon 69)

Année : 2015

Maître d'ouvrage : Privée

Surface : 152 m²

Coût des travaux : 150 000 €HT (mobilier compris)

Dans quel contexte avez-vous reçu cette première commande ?
Je venais de terminer 1 an de formation DDQE avec la SCOP des deux Rives et l'ordre des architectes après un congé parental. Au même moment ce maître d'ouvrage que je connaissais, venait d'acquérir ce local (rdc d'un canut) après deux années de recherche infructueuse. Ça a été le déclic pour moi, l'occasion de me mettre à mon compte et d'appliquer tout ce que j'ai appris dans cette formation : la rénovation écologique du bâti ancien.

Qu'avez-vous découvert sur vous et sur votre entourage professionnel ?
Sur moi-même, j'ai appris que je pouvais me surpasser beaucoup plus que je ne le croyais et que j'étais capable de prendre les bonnes décisions, de les assumer en l'absence d'un supérieur hiérarchique.
Mes partenaires se sont beaucoup investis et au-delà de leur expertise, ils ont été bienveillants.

Quels ont été les principaux freins au projet ?
Les freins étaient de deux natures :
• le premier, technique : comment chauffer et rafraîchir un open space sans avoir recours à la climatisation ? Où trouver des artisans capables de mettre en œuvre des matériaux biosourcés et qui adhèrent à notre volonté de concevoir un lieu écologique ?
• le deuxième, financier : convaincre le maître d'ouvrage d'avoir recours à des matériaux biosourcés dans un bâtiment en pierre et en pisé.

Quel effort cela vous a-t-il le plus demandé ? Votre ressenti : joie, peur, fierté, etc. ?
Passer plus de temps pour se renseigner, pour réfléchir sur toutes les options possibles afin de pouvoir convaincre le maître d'ouvrage. C'est un sentiment mitigé à la fois de fierté car un maître d'ouvrage fait appel à vous en personne et vous fait confiance et à la fois de peur car nous nous retrouvons seules face à ces choix et leurs conséquences.

Des premières esquisses aux détails techniques, comment qualifieriez-vous cette expérience ?
Cette phase n'était pas la première pour moi en tant que conceptrice, mais en revanche une première en tant que premier projet à titre personnel et portant mon nom. C'est un sentiment d'accomplissement et je dirai même d'euphorie.

Que retenez-vous de votre relation avec les entreprises ?
Quand vous êtes une femme et de surcroît de petite taille, il faut s'imposer tout de suite : en prenant la place de décideur, en instaurant un dialogue constructif et surtout en établissant une relation de collaboration car l'objectif est commun.

Sur l'ensemble de cette opération, s'il ne fallait retenir qu'un seul moment, ce serait…
Le moment fort pour moi c'est le jour de la réception, les artisans avaient des étoiles plein les yeux car ils se sont tous surpassés et étaient fiers du travail accompli.

À l'issue de cette expérience, qu'est-ce que vous ne referez plus ? Quel conseil donneriez-vous ?
Quand on a un budget restreint il faut éviter de tomber dans le piège des entreprises qui pratiquent des prix anormalement bas. À l'inverse je conseille fortement mes futurs confrères et consœurs de toujours communiquer avec le client de façon pédagogique. C'est très rassurant pour eux.

Au final, ce premier projet est-il archivé au fond d'un placard ? Accroché au mur ? Ou peut-être est-il présent dans votre réflexion quotidienne ?
Ce premier projet est mon lieu de travail aujourd'hui puisque ces bureaux sont partiellement divisés en espace de coworking. Je m'en inspire beaucoup surtout en appliquant les méthodologies qui ont bien fonctionné dans la relation avec le client ou dans la gestion du chantier.



Entre 3 220 m et 3 260 m, exercice périlleux

Mathieu Miet

Architecte : Mathieu Miet, 38 ans, AMMA (Saint-Ismier, 38)

Le projet : Remplacement de l'escalier de liaison existant Site des Grands Montets, Chamonix Mont-Blanc

Année : 2017

Maître d'ouvrage : Compagnie du Mont-Blanc (Chamonix Mont-Blanc, 74)

Coût des travaux : 703 500 €HT (mobilier compris)

Dans quel contexte avez-vous reçu cette première commande ?

L'agence a une particularité : faire le choix d'une association, dès sa création en 2015, avec une société d'ingénierie. Je souhaitais conserver un marché professionnel que je connaissais. Ils m'ont ouvert le milieu de la montagne. Je venais de monter l'agence, un de mes associés m'a proposé de l'accompagner sur une mission de conception pour l'escalier des Grands Montets.

Qu'avez-vous découvert sur vous et sur votre entourage professionnel ?

Le cadre était somptueux et le projet atypique. L'équipe a pris une vague d'émotion faite de joie et de fierté, mais aussi d'angoisse ! Ce fut notre première mission en site classé, incluant des contraintes liées à la haute altitude que nous ne maîtrisions pas encore. Une complicité s'est créée avec le bureau d'études structure (mandataire) pour la réussite du projet.

Quels ont été les principaux freins au projet ?

La question du budget est omniprésente. Un projet de ce type est soumis à de fortes inconnues (géologie, profondeur du permafrost, conditions de chantier, aléas…) pouvant mettre en péril sa réalisation par une augmentation exponentielle des coûts. La topographie du site est celle d'un milieu naturel de haute montagne, accidentée, en pente forte depuis le sommet vers les glaciers de la Pendant, des Rognons et des Grands Montets situés en contrebas.

Quel effort cela vous a-t-il le plus demandé ? Votre ressenti : joie, peur, fierté, etc. ?

Beaucoup d'attention. Nous avions uniquement une mission de conception, nous avons donc dû penser et anticiper l'ensemble des détails pour la réalisation du dossier d'avant-projet, afin de limiter les modifications chantier, et tout s'est plutôt bien passé. Je dis souvent à mes équipes que la réussite d'un projet commence par une très bonne entente entre le maître d'ouvrage et l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Des premières esquisses aux détails techniques, comment qualifieriez-vous cette expérience ?

Concevoir un escalier reste assez basique, bien que subtil sur certains aspects. Concevoir un escalier entre 3 220 m et 3 260 m rend l'exercice plus périlleux. Nous apprenions en permanence aux côtés du géologue, du directeur d'exploitation, et du responsable sécurité. Nous devions comprendre comment le site, ses exploitants et ses utilisateurs se comportaient. L'implantation validée, nous avons pu nous concentrer sur l'esthétique de l'objet en travaillant conjointement avec le bureau d'études structure.

Que retenez-vous de votre relation avec les entreprises ?

Nous n'avions pas de mission de réalisation. Cependant le bureau d'études structure me tenait informé du déroulé de l'opération. Les modifications apportées furent minimes.

Sur l'ensemble de cette opération, s'il ne fallait retenir qu'un seul moment, ce serait… Je retiendrais l'image des premiers utilisateurs descendant les marches de l'escalier. On ressent des choses plutôt sympas dans ces moments-là.

À l'issue de cette expérience, qu'est-ce que vous ne referez plus ? Quel conseil donneriez-vous ?

Une anecdote : Lorsqu'un géomètre met sur un plan « zone de neige », et que l'on est à 3 200 m sur un glacier, on se pose beaucoup de questions…

Un conseil : avoir l'énergie nécessaire pour déclencher sa zone de confort. Le projet architectural qui en ressort est d'autant plus mis en valeur.

Au final, ce premier projet est-il archivé au fond d'un placard ? Accroché au mur ? Ou peut-être est-il présent dans votre réflexion quotidienne ?

Accroché au mur ! Et souvent emprunté dans nos réflexions de travail lorsqu'on aborde les sujets de déplacement en altitude.







© Sylvain Jouve, any where pictures

Une grande fierté

Nadège Papon

Architecte : Nadège Papon, 29 ans,
Atelier Papon Architecture (Saint-Genès Champespe, 63)

Le projet : Transformation d'une grange en habitation à Prunet-Bas (15)

Année : Premier contact en octobre 2016, fin des travaux en juin 2018

Maître d'ouvrage : Privé

Surface : 275 m²

Coût des travaux : 350 000 € HT

Dans quel contexte avez-vous reçu cette première commande ?
Le maître d'ouvrage m'a contacté avant même la création officielle de ma société, par bouche-à-oreille.

Qu'avez-vous découvert sur vous et sur votre entourage professionnel ?
J'ai découvert que je pouvais compter sur les artisans pour compléter ma faible expérience et mes idées. J'ai appris que je n'étais pas seule et ce projet a renforcé ma confiance en moi.

Quels ont été les principaux freins au projet ?
Peu de freins. L'objectif était, dès le départ, de rester cohérent avec la nature du bâtiment.

Quel effort cela vous a-t-il le plus demandé ? Votre ressenti : joie, peur, fierté, etc. ?
Des efforts de régularité pour un suivi de chantier constant, ne rien lâcher et tenir les délais.
Une grande fierté de voir aboutir un projet que j'avais dessiné de A à Z pour la première fois.

Des premières esquisses aux détails techniques, comment qualifieriez-vous cette expérience ?
Une expérience très enrichissante. J'ai travaillé avec mon père, il est artisan charpentier. Il m'a aidé et conseillé dès l'esquisse sur les points techniques. Maintenant, je connais beaucoup mieux les problématiques liées à ces vieilles granges auvergnates à rénover.

Que retenez-vous de votre relation avec les entreprises ?
Très bonnes relations avec les entreprises. Il s'agissait uniquement d'artisans locaux et la plupart étaient présents eux-mêmes sur le chantier. Les discussions avec le carreleur, installé depuis 37 ans dans le village voisin, n'en finissaient pas sur le chantier ! J'ai beaucoup appris.

Sur l'ensemble de cette opération, s'il ne fallait retenir qu'un seul moment, ce serait…
Sans hésiter, c'est la réception du chantier ! Le maître d'ouvrage avait organisé un buffet en terrasse après la réunion. Chaque personne qui avait travaillé sur le chantier était invitée. Chacun a pu visiter la maison terminée et décorée. C'est important que chacun se sente impliqué et voit le résultat de son travail. Le maître d'ouvrage l'avait très bien compris et cette journée fut riche en émotion !

À l'issue de cette expérience, qu'est-ce que vous ne referez plus ? Quel conseil donneriez-vous ?
Je n'ai aucun regret sur ce projet. Je suis fière d'avoir proposé, dès le début, une mission de conseil en décoration. J'ai ainsi pu travailler sur le projet jusque dans les moindres détails, j'ai choisi



© Philippe Monsel

les couleurs, conseillé sur le choix du mobilier, etc. Ainsi, il n'y a pas un sentiment d'inachevé.
Si j'avais un conseil à donner, je dirais qu'il faut savoir imposer ses choix parfois et faire confiance en même temps, tant aux artisans qu'au maître d'ouvrage.

Au final, ce premier projet est-il archivé au fond d'un placard ? Accroché au mur ? Ou peut-être est-il présent dans votre réflexion quotidienne ?
Ce projet a été photographié par un ami photographe. Il est affiché en vitrine de l'agence et sur notre site internet. C'est une belle réussite et une belle preuve de ce que nous sommes capables de réaliser. Il est également présent au quotidien, notamment lorsque certains projets se passent mal.
Il est bon de se rappeler que parfois tout se passe à merveille !

De l'Unité pédagogique… à l'École nationale supérieure d'architecture



© Lionel Catelan

CONSTRUITE ENTRE 1976 ET 1978, LA NOUVELLE UNITÉ PÉDAGOGIQUE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE QUITTE LE CENTRE HISTORIQUE DE LA VILLE POUR PRENDRE PLACE AU CŒUR DE LA VILLENEUVE, À LA LIMITE DU QUARTIER DE L'ARLEQUIN, DÉJÀ RÉALISÉ.

•

Le chef-d'œuvre de Roland Simounet s'insère dans l'urbanisme de l'AUA (Atelier d'Urbanisme et d'Architecture) et affiche avec détermination sa filiation à une architecture moderne.

Le projet répond aux demandes d'une école destinée à accueillir 500 étudiants avec les concepts pédagogiques des années 1970. Pour satisfaire au cahier des charges, elle s'articule autour d'une rue piétonne couverte ouverte au public et déroulée d'est en ouest.

L'école invite les passants à s'intéresser aux activités des futurs architectes et relie les opérations voisines. Trente-deux « groupes modulaires de base », construits en gradins au nord sur le parc, permettent un travail en ateliers de petits groupes qui peuvent être réunis par deux ou trois grâce à des parois coulissantes. Certains se prolongent par des terrasses accessibles.

L'agora, typique et indispensable attribut de cette époque, se situe au cœur du bâtiment. Elle offre un lieu de rencontre capable de rassembler la totalité des élèves et renforce le caractère introverti du bâtiment, une des particularités de l'architecture de Roland Simounet. Au sud, s'égrènent les espaces destinés à l'administration et les équipements collectifs comme la bibliothèque, salle polyvalente, travaux pratiques, cafétéria, etc.

C'est Michel Charmont, complice de Roland Simounet à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris et à l'atelier Claro à Alger qui, à la demande de son confrère et ami, prend la direction du chantier. Celui qui qualifie, encore aujourd'hui, l'expérience de merveilleuse, assume la parfaite exécution et mise en œuvre de ce joyau de béton brut, formé d'une composition rationnelle et millimétrée d'éléments modulaires.


archives photographiques de l'ENSAG

En 1996, suite à un concours, l'agence grenobloise Félix-Faure / Macary (Félix-Faure Macary Page en 1999) prend en charge la restructuration et l'extension de l'école à travers deux phases de travaux, inaugurées en 2005. Un nouveau bâtiment organise l'entrée au sud sur la rue Constantine déclassée et apaisée, au pied d'un parvis réaménagé. Il joue le rôle de signal. La restructuration intérieure *« respectueuse et en accord avec l'architecture initiale exceptionnelle de Roland Simounet »* réorganise les espaces et les jeux de niveaux, intègre d'autres sources lumineuses, propose de nouvelles couleurs et s'accorde avec une école d'architecture du XXIe siècle. Des extensions réalisées en deuxième phase profitent aux étudiants et aux chercheurs.

Texte rédigé à partir d'articles communiqués par Monique Vial, responsable du centre de documentation de l'ENSAG, et de la leçon inaugurale du 20 décembre 2017 entre Michel Charmont, architecte d'opération du chantier de l'ENSAG et Richard Klein, architecte et historien, professeur à l'ENSAP Lille : "Roland Simounet, dialogue sur l'invention".

(Architecture N°13 1980, D'Architectures N°164 2007, Recherche et Architecture N°45 1981, Technique et Architecture N°449 2000, Technique et Architecture N°323, AMC N°46, Werk Bauhnen and Wohnen N°6 1981).

Résultat du concours de maîtrise d'œuvre pour la requalification des abords de Notre-Dame-du-Port (63), Linazasoro & Sanchez architectes.

Métamorphose des abords de la basilique Notre-Dame-du-Port

FIN 2017, CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE ET LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND ONT CONJOINTEMENT LANCÉ UN CONCOURS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE SUR LE PÉRIMÈTRE DÉFINI COMME CELUI DES « ABORDS IMMÉDIATS » COMPRENANT LES ESPACES PUBLICS, LES EXTÉRIEURS DE LA BASILIQUE ET TROIS MAISONS DE LA RUE DU PORT.



Depuis 1998, la basilique Notre-Dame-du-Port est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco comme l'une des composantes des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

Le groupement conjoint Linazasoro & Sanchez, architectes basés à Madrid en Espagne, a remporté ce concours parmi les 19 candidatures.

Pour les architectes, *« c'est l'idée d'une mise en scène de l'édifice à l'échelle urbaine qui est recherchée à travers une intervention fine sur son environnement »*. Le projet permettra de dévoiler le patrimoine religieux clermontois à partir de plusieurs axes.

Belvédère et Centre d'interprétation de la basilique (CIB)

La transformation la plus importante sera la création d'un escalier en pierre de taille qui reliera la place du Port à la cour sud de la basilique. Un belvédère prolongera l'actuel passage du Port au pied du futur Centre. À noter que ce nouvel équipement (exposition, médiation) réutilise l'enveloppe du bâti existant de trois maisons de la rue du Port. Si le gabarit est conservé, l'opération prévoit la création de deux nouveaux planchers intérieurs en bois massif repris sur quatre portiques en béton.

Pierre de Volvic et arbres de Judée

Depuis le Centre d'Interprétation de la Basilique, une nouvelle vue en hauteur de la basilique sera ainsi offerte aux visiteurs grâce aux quatre ouvertures créées sur la façade nord. Un local polyvalent de 55 m^2 est prévu sous le belvédère portant ainsi à 295 m^2 la surface totale dédiée à l'accueil du public.

Ce projet qui est à la fois minéral et végétal, prévoit l'utilisation de quatre types de pavés dont certains seront en pierre de Volvic à l'identique de ceux de l'actuel chevet. Enfin, cette opération prévoit la création d'une fontaine et la plantation de deux arbres de Judée ainsi qu'un petit verger dans la courette nord (abricotier blanc d'Auvergne et bigarreau de Mezel).

Les cinq équipes retenues par le jury pour présenter une offre étaient :
Agence FR Architectes, avec Alvaro SIZA
Agence 2A8
Agence ANTOINE DUFOUR
Agence BARBOTIN LARRIEU
LINAZASORO & SANCHEZ, déclaré lauréat.

Maîtres d'ouvrage : Clermont Auvergne Métropole et la ville de Clermont-Ferrand.

Coût prévisionnel des travaux : 3,6 millions d'euros.

Livraison prévisionnelle en 2022.

DÉPARTEMENT	LIEU	OPERATION ET COÛT HT	MAÎTRES D'OUVRAGE	EQUIPES RETENUES	LAUREAT
AIN (01)	ORNEX	CONSTRUCTION RESSOURCERIE INTERCOMMUNALE 2 700 000 €	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE GEX	AA GROUP DE LYON DE JONG ARCHITECTES ATELIER CITE ARCHITECTURE EQUI PARCHI	DE JONG ARCHITECTES
	LA VATTAY	CONSTRUCTION CENTRE ROUTIER 1 250 000 €	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE GEX	CLERMONT ARCHI DE JONG COMPOSITE ATELIER ACTM	COMPOSITE
	BOURG EN BRESSE	MODERNISATION STADE VERCHERE 3 430 000 €	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BOURG EN BRESSE	DELERS ARCHITECTE AA GROUP ARCHITECTE AUREL ARCHITECTE FRANCIS POURSON ARCHITECTE	DELERS ARCHITECTE
	CRAS SUR REYSSOUZE	CONSTRUCTION AMENAGEMENT DE LOTS LIBRES ET CONSTRUCTION LOGEMENTS LOCATIFS 2 050 000 €	BOURG HABITAT	MEGARD GREGOIRE MAGNIEN TAO ARCHITECTURE	GREGOIRE MAGNIEN
	COLLONGES	CONSTRUCTION CENTRE DE LOISIRS 2 289 250 €	COMMUNE DE COLLONGES	PHILIPPE REACH CHASSAGNE/DELETRAZ ARCHITECTURE FUTUR A	PHILIPPE REACH
ALLIER (03)	MONTLUCON	CONSTRUCTION COMPLEXE SPORTIF LYCEE PAUL CONSTANS 5 800 000 €	CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES	ATELIER 4 BRUHAT & BOUCHARDY ARCHITECTES IMHOLZ ARCHITECTES ET ASSOCIES	BRUHAT & BOUCHARDY ARCHITECTES
ARDÈCHE (07)	JOYEUSE	CONSTRUCTION COLLEGE + PLATEAU SPORTIF + AIRE DE STATIONNEMENT + SALLE MULTISPORTS 9 330 000 €	LE DEPARTEMENT DE L'ARDECHE	ATELIER D'ARCHITECTURE PARIS ET ASSOCIES SELARL TEISSIER PORTAL ARCHITECTURE CHABAL ARCHITECTES	CHABAL ARCHITECTES+ ATELIER MONTMIRAIL
DRÔME (26)	NYONS	RENOVATION ET CONSTRUCTION GYMNASE 3 860 000 €	DEPARTEMENT DE LA DRÔME	RODA/ABEILLE ET COGNE FRANDIN WECK LIGNE 7	FRADIN WECK
	SAINT DONAT SUR L'HERBASSE	RECONSTRUCTION COLLEGE SAINT DONAT 16 500 000 €	DEPARTEMENT DE LA DRÔME	R2K HOOGSTAG ARCHITECTEN K ARCHITECTES	K ARCHITECTES
	SAINT RAMBERT D'ALBON	CONSTRUCTION CENTRE DE SANTE ET STRUCTURE PETITE ENFANCE 2 050 000 €	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROMARDECHE	ATELIER F4 COMPOSITE DOCKS ARCHITECTURE	DOCKS ARCHITECTURE
ISÈRE (38)	BOURGOIN JALLIEU	CONSTRUCTION PISCINE INTERCOMMUNALE 6 400 000 €	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PORTE DE L'ISERE	ATELIER PO & PO ATLAS ARCHTIECTES Z ARCHITECTURE	ATELIER PO & PO
	LES ABRETS	REHABILITATION PISCINE TOURNESOL 5 000 000 €	COMMUNAUTE DE COMMUNES LES VALS DU DAUPHINE	HANADU ARCOS Z ARCHITECTURE	Z ARCHITECTURE
LOIRE (42)	AMBIERLE	CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE 2 111 000 €	MAIRIE D'AMBIERLE	FABRIQUES AND CO ATELIER DES VERGERS	FABRIQUES
	SAINT JUST SAINT RAMBERT	AMENAGEMENT DES BORDS DE LA LOIRE 3 000 000 €	MAIRIE DE ST JUST ST RAMBERT	BASE MMT GESTION AXE SAONE	AXE SAONE
	CHAZELLES SUR LYON	EXTENTION COLLEGE JACQUES BREL 2 500 000 €	DEPARTEMENT DE LA LOIRE	ATLAS ARCHITECTES ARCHIPENTE MARCILLON THULLIER	ATLAS ARCHITECTES
	FEURS	CONSTRUCTION POLE SCIENTIFIQUE LYCEE DU FOREZ 2 560 000 €	CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES	ATELIER DES VERGERS ARCHIPENTE ATELIER METIS	ATELIER DES VERGERS
	BOURG ARGENTAL	EXTENSION/DEMOLITION/RECONSTRUCTION EHPAD DE BOURG ARGENTAL 5 150 000 €	EHPAD DE BOURG ARGENTAL	MEGARD ARCHITECTES ATELIER JEAN LUC MATHAIS GENIUS LOCI ARCHITECTES	GENIUS LOCI ARCHITECTES
PUY-DE-DÔME (63)	ST GENES CHAMPANELLE	RESTRUCTURATION/MODERNISATION HERBIPOLE 2 400 000 €	INRA	ARC'A3 SUD TOURAINE SARL MARCILLON THUILIER ARCHITECTES FABRIQUES ARCHITECURES PAYSAGES	FABRIQUES ARCHITECTURES PAYSAGES
	CLERMONT FERRAND	REQUALIFICATION ABORDS BASILIQUE NOTRE DAME DU PORT 2 750 000 €	CLERMONT AUVERGNE METROPOLE	FR ARCHITECTES/ALVARO SIZA AGENCE 2A8 AGENCE ANTOINE DUFOUR AGENCE BARBOTIN-LARRIEU LINAZASORO & SANCHEZ	LINAZASORO & SANCHEZ
	CLERMONT FERRAND	CONSTRUCTION NOUVEAU LYCEE 52 000 000 € -MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE	REGION AUVERGNE RHÔNE ALPES	ARVENOISE DE CONSTRUCTION +MTA+GARDETTE HUET ARCHITECTES EIFFAGE + CRR ARCHITECTES BOUYGUES + LEAUD ARCHITECTE	GROUPEMENT ARVERNOISE+MTA+ GARDETTE HUET
	RIOM	CONSTRUCTION BATIMENTS URGENCE 4 435 000 €	CENTRE HOSPITALIER DE RIOM	SEXTANT AAHJ CRR ARCHITECTURE	SEXTANT
	CLERMONT FERRAND	REHABILITATION/INSTALLATION ANCIENNE HALLE DE BLES /FRAC 7 300 000 €	REGION AUVERGNE RHÔNE ALPES	ATL ARCHITECTURES URBANISTES PAYSAGISTES AGENCE BODIN ET ASSOCIÉS ATELIER PHILIPPE PROST	ATL ARCHITECTURES
	CEYRAT	RESTRUCTURATION ECOLES DE CEYRAT ET DE BOISSEJOUR 2 530 000 €	VILLE DE CEYRAT	ATELIER OS BRUHAT BOUCHARDY AA GROUP	BRUHAT BOUCHARDY
RHÔNE (69)	VAUGNERAY	REHABILITATION/EXTENTION PISCINE INTERCOMMUNALE 5 000 000 €	COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLONS DU LYONNAIS	BVL ARCHITECTURE SOHO ARCHITECTURE ATELIER POSPO	SOHO ARCHITECTURE
	SAINT PRIEST	EXTENTION GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES 8 500 000 €	VILLE DE ST PRIEST	TEKHNE ATELIER A ATELIER DIDIER DALMAIS CR & ON ARCHITECTES	TEKHNE
	LYON	CONSTRUCTION LOGEMENTS SOCIAUX 3 185 000 €	HABITAT BVS	GAUTHIER CONQUET GTB ARCHITECTES COCO ARCHITECTES	GAUTIER CONQUET
	VILLEURBANNE	CONSTRUCTION POLE DE VIE SUR CAMPUS LYON TECH LA DOUA 3 720 576 €	UNIVERSITE DE LYON	XTO CHAPUIS ROYER CHAMPSAUR	CHAPUIS ROYER
	VILLEFRANCHE SUR SAONE	CONSTRUCTION LOGEMENTS SOCIAUX ZAC MONTPLAISIR QUARANTAINE 2 600 000 €	HABITAT BVS	STUDIO GARDONI PLAYTIME AA RUE ROYALE ARCHITECTES	PLAYTIME AA
	LYON GERLAND	REGROUPEMENT PROJET DE LABORATOIRE DU CIRI ET DE LA SFR 88 000 000 €	UNIVERSITE DE LYON	CLEMENT VERGELY ARCHITECTES D.A. ARCHITECTES FCLP FRANCOIS CHOCHON ARCHTIECTES	D.A. ARCHITECTES
HAUTE-SAVOIE (74)	THONES	CONSTRUCTION SIEGE DE LA CCVT+ MAISON DES SERVICES + LOCAUX ASSOCIATIFS 3 600 000 €	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES	BOIDEVAIX DE JONG ARCHITECTURE MASSON/BESSON ARCHITECTE	BOIDEVAIX
	MORZINE	AMENAGEMENT MAISON DU BOURG 2 645 000 €	MAIRIE DE MORZINE	M ARCHITECTE ESPACE GAIA JACQUES SBRIGLIO CR & ON ARCHITECTES	CR & ON ARCHITECTES
	SAINT JULIEN EN GENEVOIS	CONSTRUCTION/RENOVATION ECOLE ELEMENTAIRE DES PRÉS DE LA FONTAINE 1 720 000 €	MAIRIE DE ST JULIEN EN GENEVOIS	WOLFF ET ASSOCIES PLAGES ARRIERES ARCHITECTES CHASSAGNE/DELETRAZ ARCHITECTURE	PLAGES ARRIERES ARCHITECTES
	ALLINGES	CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE DE 10 CLASSES 3 185 000 €	COMMUNE D'ALLINGES	SARL LAURENT RIZZOLIO	SARL LAURENT RIZZOLIO


ITC


OPQIBI
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE
CERTIFICAT
N° 11 06 2305


AB certification
N° A 1948


SYLVA CONSEIL - CLERMONT-FERRAND
66 rue des Courtiaux
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél: 04.73.26.30.77
agence63@sylva-conseil.com
SYLVA CONSEIL - PARIS
10 bis rue Bisson
75020 PARIS
Tél: 01.43.73.56.45
agence75@sylva-conseil.com
SYLVA CONSEIL


execo


CS2N
CS2N
economie
de la construction
BUREAU D'ÉTUDES
STÉPHANE NIGGLI
15 Rue Peire d'Alverhne
63100 Clermont-Ferrand
Tel. : 04 73 91 93 93
Fax : 04 73 91 93 94
Mail : contact@cs2n.fr


LOUIS LEMERCIER



ROUCHY
CARRELAGE • SANITAIRE • CHAUFFAGE • CLIMATISATION
Des solutions énergétiques & décoratives modernes pour un meilleur confort de votre habitat
CHAUFFAGE Énergies renouvelables
8 AGENCES pour mieux vous servir
CARRELAGE - SALLE DE BAINS
CHAUDIÈRE À BOIS
SOLAIRE
CLERMONT-FERRAND 04 73 98 70 70
ISSOIRE 04 73 89 02 89
MOULINS 04 70 20 99 49
MONTLUÇON 04 70 64 64 64
VICHY 04 70 98 09 63
LE PUY-EN-VELAY 04 71 04 80 90
RODEZ 05 65 67 87 87
AURILLAC 04 71 63 82 82
www.rouchy.fr
GÉOTHERMIE - AÉROTHERMIE
CLIMATISATION

